

# s o m m a i r e

## ■ éditorial

Déraison guerrière – Patrice Darteville..... 3

## ■ dossier - Habiter, se loger

De la crise du logement à la réponse politique – Isabelle Pauthier.....	4
Ni mixité, ni cohésion – Mathieu Van Crieckingen .....	7
Les Bruxellois et l'habitat collectif: une histoire complexe – Christophe Loir.....	9
Entre assignation et nomadisme – Olivier Swingedau.....	11
Un conformisme généralisé – Pierre Loze.....	12
Cuisines et dépendances – Emmanuelle Dubuisson.....	14

## ■ europe

Brèches et failles de la Forteresse Europe – Pascal Martin .....	16
Comment sortir de l'impasse? – Paul Magnette .....	18

## ■ monde

Mythe et réalité du croissant chiite – Pierre Vanrie .....	20
--	----

## ■ enseignement

Prof de philo et prof de gym: même combat – Baudouin Decharneux et Xavier Pousseur.....	22
---	----

## ■ idées

La souffrance d'écrire – L'entretien de Jean Sloover avec Bernard Lahire.....	24
Transmettre la mémoire des femmes – Anne Morelli .....	26
La subjectivité comme réelle objectivité – Julien Dohet.....	27
Philosopher pour le plaisir – Mireille Andries .....	28

## ■ culture

La défaite en chantant – Sophie Creuz .....	29
Cinémathèque - Les paroles s'envolent, les images aussi – Vera Kotaji .....	30

## ■ agenda

..... 31
----------

## Notre prochain dossier: Géopolitique de l'énergie

Les enjeux énergétiques de la planète sont cruciaux. L'ère pétrolière touche-t-elle à sa fin? Les énergies constituent-elles une monnaie d'échange, représentant un pactole financier pour les États qui en possèdent et une dépendance magistrale pour ceux qui n'en ont pas, comme les États européens...? Le pétrole mène-t-il le monde et pour combien de temps encore? Des tentatives de réponses avec des spécialistes tels que Jacques Rifflet, Joan Condit... et un entretien de Jean Sloover avec Jean-Pierre Pauwels.

En couverture: © MC. Notre dossier **Habiter, se loger**, pages 4 et suivantes.

# Déraison guerrière

PATRICE DARTEVELLE

Plutôt que d'obéir à une rationalité, par exemple de type Clausewitz, bien des guerres ne sont que des manifestations quasi cathartiques des passions de chacun, au-delà de toute raison, voire clairement contre-productives.

La récente guerre entre Israël et le Hezbollah au Liban est une nouvelle illustration d'un état d'esprit dangereux qui suscite des guerres disproportionnées.

Il n'y a pas grand doute sur l'étincelle qui a provoqué les combats. On peut suivre sur ce point l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer. Quand des radicaux palestiniens et le Hezbollah ont vu que le Hamas de l'intérieur allait souscrire à ce que proposaient les hommes politiques palestiniens emprisonnés par Israël, c'est-à-dire la reconnaissance d'un État d'Israël dans ses limites d'avant 1967, ils ont lancé des incursions en Israël et fait prisonniers quelques soldats<sup>1</sup>. Ils espéraient susciter un réflexe militariste pavlovien de la part des responsables israéliens et n'ont pas été déçus. Avec l'indépendance d'esprit qui caractérise le taureau quant on agite la *muleta*, l'armée israélienne a foncé tête baissée avec le consternant résultat que l'on sait. Après un mois de combat, près de mille Libanais tués, près d'un million de réfugiés, quelques milliards d'euros de dégâts, un peu moins de cent morts israéliens, le Hezbollah a fait passer ses tirs de roquette d'une moyenne quotidienne de 90 à 160<sup>2</sup>. Et l'Iran n'a eu qu'à tirer les marrons de ce triste feu.

Politiquement, les discussions ont repris là où elles en étaient en juin à propos d'un gouvernement bipartite en Palestine et de la reconnaissance du principe de l'État d'Israël.

Piètre bilan s'il en est et auquel on est arrivé à force de nier deux vérités.

## L'impasse du «terrorisme»

Israéliens et Américains veulent nous bourrer le crâne avec le concept de «terrorisme». On a toujours su ce qu'il avait d'inventé<sup>3</sup> mais on pouvait peut-être croire que cela n'échappait pas à ceux qui agitaient l'épouvantail. Le vrai cynisme politique est en réalité rare: Bush et Olmert croient ce qu'ils disent.

Mais le financier George Soros a raison quand il dénonce la faiblesse et les inconvénients du concept de «guerre contre le terrorisme»: «il empêche de reconnaître l'autre [et] repose sur une vision de deux mondes bien séparés, "eux" et "nous" dans laquelle on imagine que "notre action" n'a pas de conséquence sur "leur" conduite». Enfin on met dans le même sac des groupes très différents: «ni le Hamas, ni le Hezbollah ne peuvent être traités comme des cibles à détruire, ces organisations s'enracinant profondément dans la société»<sup>4</sup>.

Quand Israël qualifie ceux qui l'attaquent de «terroristes», il s'empêche de réfléchir à la nature du problème, à moins qu'il ne veuille tout simplement pas le résoudre.

## S'insérer au Moyen-Orient

La vraie difficulté est qu'Israël et les Israéliens sont implantés par la force dans un contexte qui n'a pas à assumer le

poids de cette insertion.

L'ONU a autorisé en 1948 la création d'un État dominé par les Juifs, mais c'est dans des frontières très étroites et sans donner l'autorisation d'en chasser quiconque. Il est vrai que cela n'a pas empêché les États arabes voisins de l'attaquer immédiatement.

Les cas historiques où une population s'est implantée dans une région qui n'était pas la sienne précédemment sont légion et tous les cas de figure existent: l'échec, la réussite avec élimination, la bonne intégration, le conflit persistant. Il n'y a pas là de leçon proprement dite –l'histoire n'en comporte pas– mais matière à réflexion sur le schéma dans lequel on est.

La grande réussite est évidemment la colonisation des Amériques par les Européens mais, pour arriver à ce résultat, il fallait une suprématie technique et démographique qui, dans le cas d'Israël, n'existe pas du tout ou pas vraiment. Quant à l'élimination des Indiens, c'est un fait irréversible mais certainement pas un modèle à reproduire sur le plan éthique.

Au nombre des grands échecs, on trouve des «expériences» qui portent sur la région qui nous occupe ou sur un conflit avec les musulmans. Le Royaume chrétien de Jérusalem a eu la vie courte, moins de deux siècles, de 1099 à 1291. Les Arabes musulmans traversent le détroit appelé depuis de Gibraltar en 711. Ils iront jusqu'à Poitiers, garderont très longtemps l'Espagne. Mais en 1492, c'en est fini de tout État arabe et, en 1609, c'est en fait toute population subsistante d'origine musulmane qui est chassée.

L'implantation des Anglais au XVII<sup>e</sup> siècle en Irlande continue à faire problème et l'issue en est incertaine, ces deux groupes ne se fusionnant pas sous prétexte de religion. Les Wisigoths qui avaient conquis l'Espagne seront plus habiles. Ils sont chrétiens comme la population conquise hispano-romaine mais ariens, c'est-à-dire hérétiques. Pour mieux régner, les rois wisigoths jugent plus politique de se convertir au catholicisme romain, comme Clovis auparavant<sup>5</sup>.

On a donc le choix du modèle. Il suffit d'en être conscient. Je sais bien que la connaissance de l'histoire est le plus souvent source d'illusions ou de perversité. Jean Stengers a bien montré les limites de la connaissance historique<sup>6</sup>. Parmi les exemples qu'il cite de référence à l'histoire comme source d'une incompréhension à comprendre le présent, il en est un qui concerne la question du Moyen-Orient.

Lors de l'expédition anglo-française de Suez en 1956, il est avéré que de nombreux dirigeants (Eden, Mollet, Spaak) ont en tête l'idée que céder à Nasser serait comme un nouveau Munich. L'émergence du Tiers-Monde leur a totalement échappé.

On entend parfois évoquer dans le conflit israélo-palestinien le même traité de Munich. C'est le recours à l'histoire comme perversion. ▲

<sup>1</sup> Joschka Fischer, «De la guerre à la paix», *El País* du 29 juillet 2006. Le texte a probablement été publié en allemand sinon dans d'autres langues.

<sup>2</sup> John Le Carré, «Interpellation», *Le Monde* du 7 septembre 2006.

<sup>3</sup> Cf. mon éditorial de novembre 2001 «Vous avez dit terrorisme?» et le dossier Terrorisme d'*Espace de Libertés* n°298 (février 2002).

<sup>4</sup> George Soros, «Impasse guerrière», *Le Monde* du 8 septembre 2006.

<sup>5</sup> J'utilise (sous la direction d'Humbert Jacomet et Julie Roux) *Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle*, MSM éditions, Collection *In situ*, Vic-en-Bigorre, 1999.

<sup>6</sup> Jean Stengers, «Les fonctions de l'histoire dans la société», Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série 69/4-5 (1983 pp. 222-240 que je cite d'après la réédition in «Belgique – Europe – Afrique Deux siècles d'histoire contemporaine. Méthode et réflexion», 2005, 51-99.

# De la crise du logement à la réponse politique?

ISABELLE PAUTHIER

Historienne et historienne de l'art - Directrice de l'ARAU depuis 1997.

**L**a question du logement recouvre de multiples réalités selon qu'on se réfère à l'acquisitif ou au locatif, au logement des familles ou à celui des isolés, au logement public ou au secteur privé et dépend du niveau de vie et du statut des candidats locataires ou propriétaires. Ces diverses réalités entrent en ligne de compte<sup>1</sup>.

Le constat relatif à la situation actuelle du logement est amer. Ce «marché» n'est pas comme les autres car il est tendu entre ses dimensions sociales (l'habitat) et ses dimensions économiques (la «loi de l'offre et de la demande»). Bruxelles est entrée dans une crise profonde

du logement. Cette crise n'est pas seulement une crise d'offre mais aussi une crise d'accès<sup>2</sup>. Les revenus moyens des ménages bruxellois sont les plus bas du pays et les loyers sont les plus élevés: c'est la quadrature du cercle.

La crise du logement est attestée par l'Observatoire régional de l'habitat. D'après son rapport 2005, elle touche en effet en premier lieu les familles monoparentales, dont le nombre a augmenté de 56% en vingt ans, et les familles nombreuses aux faibles revenus. Elle reflète la crise des revenus et l'explosion des prix des loyers (+ 46% entre 1986 et 2001): 50% des ménages locataires dans les communes de la première couronne disposent d'un

© MC

© La Fonderie

revenu mensuel inférieur à 1 000 euros, tandis que le loyer médian est de 412 euros. Plus de la majorité, 54%, des locataires bruxellois déboursent, pour se loger, une somme comprise entre 41% et 65% de l'ensemble de leurs revenus. 10% des ménages les plus pauvres consacrent jusqu'à 64% de leurs ressources à l'habitat<sup>3</sup>. Les revenus de remplacement sont les mêmes dans tout le pays mais les loyers sont plus élevés dans les grandes villes (et il n'y a pas de mécanismes correctifs destinés à solvabiliser la demande). Philippe Defeyt a montré que, sur le long terme, la charge du logement pour les ménages a augmenté de plus de 50% en dix ans<sup>4</sup>. En outre, les revenus des ménages sont de plus en plus instables dans le temps.

Cette problématique a bien entendu des répercussions sociales considérables et constitue dans certains cas un facteur d'exclusion sociale. Elle compromet ainsi la réalisation des droits au logement reconnus par la Constitution et les textes internationaux ratifiés par la Belgique.

Cette compétence régionale est contrariée par les autres niveaux de pouvoirs: dispersion et juxtaposition des compétences, dilution des responsabilités y afférentes – entre le niveau fédéral, la Région et les communes. À la décharge des responsables politiques, il faut noter que le secteur du logement est des plus complexes car aucune mesure ne suffirait seule à résoudre la crise actuelle.

## Logement social: de l'inertie à la pénurie

À Bruxelles, le parc immobilier est ancien et ne comporte que 8% de logements sociaux (38 000 logements gérés par 33 Sociétés immobilières de Service public (SISP) sous tutelle de la Société du Logement de la Région Bruxelles-Capitale (SLRB)<sup>5</sup>). Le secteur du logement social n'est pas en état d'absorber la demande sociale qui ne cesse de croître. La précarisation d'une partie de la classe moyenne risque encore d'accroître la demande.

Les chiffres sont connus: 29 415 ménages figuraient sur les listes d'attente au 31 décembre 2005<sup>6</sup>, il faut jusqu'à dix ans pour obtenir un logement social. Malgré l'accentuation de son rôle social<sup>7</sup> et la rationalisation de la gestion du secteur avec l'établissement d'un cadastre technique des logements, la mise en place de l'inscription multiple, les plans quadriennaux d'investissement destinés à financer la rénovation progressive du parc après des décennies d'inaction, les remises en ordre que les récents scandales en Wallonie n'auront pas manqué d'entraîner, la pénurie reste le phénomène le plus marquant.

La secrétaire d'État Françoise Dupuis, en charge de l'urbanisme, met en œuvre le «Plan régional pour le logement» qui comprend la construction de 5 000 logements dont 3 500 sociaux d'ici 2010 dont elle déclare, à ce jour, que dix projets sûrs sont en cours pour un total de 1 300 logements<sup>8</sup>. Accentués par la période prélectorale, de nombreux problèmes sont apparus au moment de passer du plan à la réalité: difficultés à rassembler les financements, à mettre en place la formule des marchés de promotion pressentie (intégrant conception, construction et maintenance), à assimiler les aménagements entraînés par la crise de l'énergie qui s'avéreront pourtant inéluctables, résistance des communes et des sociétés de logements sociaux à mettre à disposition leurs réserves foncières<sup>9</sup>, manque de dynamisme et de cohérence entre les différents partenaires, etc. Des débats qu'on croyait enterrés sur la forme architecturale et l'implantation des projets ont également resurgi. Il faudra dépasser l'ensemble de ces difficultés pour réaliser l'objectif.

<sup>1</sup> Voir notamment N. Bernard et C. Mertens (dir.), *Le logement dans sa multidimensionnalité: une grande cause régionale*, collection Études et Documents, Ministère de la Région wallonne, 2005.

<sup>2</sup> N. Bernard et W. Van Mieghem (dir.), *La crise du logement à Bruxelles: problème d'accès et/ou de pénurie?*, Actes du colloque organisé à Bruxelles le 23 avril 2004 par les Facultés universitaires Saint-Louis et le RBDH, Bruxelles, Bruylants, 2005.

<sup>3</sup> M.-L. de Keersmaecker, *L'Observatoire des loyers 2005*, Observatoire régional de l'habitat, 2006.

<sup>4</sup> Ph. Defeyt, *Enquête sur les loyers. L'indice des prix et la comptabilité nationale sous-estimation la hausse des loyers*, Institut pour un Développement durable, 2004.

<sup>5</sup> <http://www.srbirisnet.be>

<sup>6</sup> «La production des logements sociaux», publié dans Art.23, n° 01/02/03, dossier trimestriel RBDH, 2006, p. 15.

<sup>7</sup> P. Zimmer, «La politique de l'habitat de la RBC», publié dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1746-1747, 2002, p.82.

<sup>8</sup> *La Libre*, 31 août 2006, p. 34.

<sup>9</sup> Les SISP disposent de 519.565 m<sup>2</sup> de réserves foncières. Chiffre 2003. Source: «La production des logements sociaux», op. cit., p. 22.

Les acteurs associatifs dont l'ARAU estiment que la production quantitativement significative de logements sociaux est urgente. Elle passe par une meilleure concertation entre les acteurs, la mise à disposition des réserves foncières par les SISP et une coordination technique plus efficace entre la SLRB et les SISP. L'ARAU souhaite également lever un tabou: celui de la vente des logements sociaux à leurs occupants, qui devrait être étudiée<sup>10</sup>.

### Polarisation entre bailleur social de fait et logements de standing

Face à cette situation de pénurie dans le champ du logement social, le secteur privé fait bien souvent office de bailleur social de fait, en tout cas dans la proportion encore non rénovée du parc immobilier bruxellois. Là aussi nous sommes confrontés aux risques inhérents aux faibles revenus des candidats locataires bruxellois.

Un Code du logement qui définit les qualités d'habitabilité a été adopté. Les pouvoirs publics ont également significativement renforcé l'action des Agences immobilières sociales (AIS), du Fonds du logement<sup>11</sup> et de la Société de Développement de la Région de Bruxelles<sup>12</sup>. Les AIS sont agréées et subsidiées par la Région depuis 1998. Elles réalisent une médiation entre les candidats locataires et les propriétaires afin de rendre accessible une partie du parc locatif privé ou public aux ménages à bas revenus, tout en offrant une garantie de revenus (plafonnés mais sans risques locatifs) aux propriétaires. Les AIS gèrent actuellement 1 400 logements. Le Fonds du logement propose principalement des prêts hypothécaires à taux réduits et des prêts pour garantie locative. La SDRB produit et met en vente des logements destinés aux ménages à revenus moyens en associant le secteur privé à l'investissement immobilier et en concentrant son action en priorité dans les quartiers les plus dégradés.

Les contrats de quartiers (40 depuis 1994) jouent un rôle d'entraînement non négligeable mais la hausse du foncier repousse les locataires vers des quartiers moins bien reliés à la ville et moins bien équipés<sup>13</sup>.

Une proposition d'allocation-loyer figure par ailleurs dans l'Accord de majorité. Elle consisterait à donner au bailleur une allocation sur base d'un plafonnement volontaire du loyer. Cette aide indirecte aux personnes, destinée aux grandes familles et aux ménages bénéficiaires du revenu d'intégration, s'accompagnerait d'un encadrement des loyers perçu comme un risque par le secteur immobilier<sup>14</sup>.

### L'accès à la propriété pour les revenus moyens et faibles

Les acteurs de terrain comme l'ARAU constatent une recrudescence importante de grands projets de construction de logements neufs du fait du réinvestissement du secteur privé dans le résidentiel. Cette évolution est liée à l'augmentation de la demande, au renchérissement des prix à la vente, à la crise du marché de bureaux et au solde migrateur positif dont un tiers concerne des populations étrangères aux revenus élevés. Ces appartements neufs

vendus entre 1 200 et 3 000 euros le m<sup>2</sup> sont également destinés à des investisseurs qui spéculent sur les plus values. Le résultat le plus visible est que la ville se reconstruit.

Le secteur immobilier bruxellois a connu deux booms immobiliers: l'un à la fin des années quatre-vingt et l'autre depuis la fin des années nonante. Le magazine Trends Tendance définit le marché immobilier comme «un marché extrêmement porteur»<sup>15</sup>, c'est tout dire. La hausse moyenne des prix du résidentiel pour l'acquisitif à Bruxelles est de l'ordre de +46% entre 1986 et 2004, avec, sans doute, une accélération ces deux dernières années. Trends Tendance évoque une progression sur Bruxelles de 129% pour les maisons d'habitation entre 2000 et 2005, 72% pour les villas avec terrain, 17% pour les maisons de rapport, 74% pour les appartements, moins 5% pour les terrains à bâtir en voie de raréfaction. Cette situation pénalise principalement les primo-acquéreurs et polarise les disparités entre les quartiers. Les ménages qui, auparavant, auraient acheté une fois leur situation familiale stabilisée, ne peuvent plus aujourd'hui accéder à la propriété et sont condamnés à supputer un apport de la génération précédente qui a bénéficié d'une accélération sans précédent du niveau de vie des Golden Sixties.

Pour les candidats propriétaires dans la Ville-Région, les logements vendus aujourd'hui autour de 1 000 euros le m<sup>2</sup> par la SDRB constituent une planche de salut, à condition qu'ils entrent dans les conditions de revenus, qu'ils ne soient pas effrayés par les quartiers populaires et recherchent un habitat relativement standardisé. Depuis 1991, la SDRB a produit plus de 2 000 logements et dépasse chaque année la barre des 200 logements vendus. Les ménages acquéreurs venant à 70% de la Région, ils libèrent des logements dans le secteur privé pour d'autres ménages.

### Une réponse sociale, fiscale et urbanistique

La crise du logement est essentiellement une crise sociale qui attend des réponses sociales car l'urbanisme ne peut pas tout.

Il faut raison garder: la majorité des ménages bruxellois est bien logée. Mais, la crise est réelle pour les ménages à faibles revenus. Le secteur du logement social est encore sinistré, le secteur locatif privé et l'accès à la propriété sont devenus très difficiles. Les quelque 500 logements sociaux neufs par an constituent un score qui n'est pas négligeable mais insuffisant pour répondre à la demande sociale. Si ces problèmes appellent une réponse urbanistique, efficace, concertée et équitable des pouvoirs publics, les résoudre dans une Région qui compte 22% de chômeurs relève de l'utopie. Une réponse sociale et fiscale est donc incontournable. ▲

## La ville, façonnée par les migrations. Et après?

# Ni mixité, ni cohésion

**MATHIEU VAN CRIEKINGEN**

Chargé de recherches FNRS, ULB

**A**u cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation a principalement progressé par desserrement des populations et des activités des centres vers les couronnes périphériques. En Belgique, cette dynamique de périurbanisation a été particulièrement prononcée. Elle a une résonance particulière dans le cas de Bruxelles puisqu'elle implique des migrations interrégionales, c'est-à-dire, de la Région de Bruxelles-Capitale vers des communes de banlieues situées en Flandre ou en Wallonie. Depuis 2000, la Région de Bruxelles-Capitale perd annuellement environ 8 000 habitants au profit de ses banlieues (assimilées ici aux deux Brabant, même si l'extension des banlieues bruxelloises en déborde aujourd'hui largement). Ce solde est quasiment égal à ceux enregistrés au milieu des années 1960, et plus important que ceux enregistrés au cours des années 1980. La périurbanisation bruxelloise ne s'est donc pas tarie, contrairement à ce que certains discours sur un hypothétique «retour en ville» pourraient laisser entendre. Au contraire, les classes moyennes belges, les familles avec enfants en particulier, continuent de valoriser très nettement le modèle de l'habitat périurbain, c'est-à-dire la propriété d'une maison individuelle avec un (grand) jardin, dans un environnement vert et relativement homogène au plan de sa composition sociale. En termes télévisuels, cela s'appelle avoir «une brique dans la ventre».

### Une dynamique socialement sélective

La périurbanisation est une dynamique migratoire socialement sélective. Elle laisse au centre-ville les ménages dont les moyens ne permettent pas l'accès à l'«idéal» périurbain. Depuis les années 1950, la population des quartiers centraux s'est enrichie de nouveaux ménages, issus de l'immigration internationale. Ces nouveaux venus ont alors sauvé la ville centrale d'un abandon massif, alors que la plupart des ménages belges en ascension sociale tournaient le dos aux quartiers centraux de la ville. Ces migrations en provenance de l'étranger ont façonné, depuis les années 1950, l'émergence d'une ville cosmopolite. À titre d'indicateur grossier, on peut relever que plus d'un quart de la population de la Région de Bruxelles-Capitale est aujourd'hui d'une nationalité autre que belge. Ce chiffre ne tient donc pas compte des personnes qui ont acquis la nationalité belge. En outre, depuis les années 1990, le bilan migratoire fort positif et croissant entre

<sup>10</sup> Le droit d'acquisition des locataires sociaux a été adopté en Flandre par le Décret du 15 juillet 2005 modifiant le Code flamand du logement. Y. Schreel, «Région flamande, droit d'acquisition des locataires sociaux», publié dans *Les Échos du logement*, n° 1, Région wallonne, mars 2006.

<sup>11</sup> <http://www.fondsdulogement.be>

<sup>12</sup> <http://www.sdrbirisnet.be>

<sup>13</sup> Voir : «Bruxelles: mixité sociale en théorie, ségrégation en pratique», *Les Cahiers marxistes*, n°211, décembre-janvier 1998-1999 et les études de M. Van Crikkingen, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire - ULB.

<sup>14</sup> Détail de la proposition dans N. Bernard «Allocation-loyer: le point», publié dans *Les Échos du logement*, Région wallonne, n°3, août 2006, p. 9-21.

<sup>15</sup> Trends tendance, Guide immobilier, édition 2006, 7 septembre 2006, chiffres établis pour la première fois en collaboration avec la Direction générale statistique du SPF Economie et la Fédération des Notaires, sur base du quartile 75, c'est-à-dire que 75% des transactions sont déclarées conclues sous ce prix.

«pauvres» (Europe de l'Est, Maghreb, Asie, Amérique latine, etc.). Bien sûr, ces chiffres ignorent les personnes non officiellement enregistrées, par exemple les demandeurs d'asile non régularisés ou une partie du personnel diplomatique en poste à Bruxelles.

Le portrait très sommairement dressé jusqu'ici des dynamiques migratoires qui façonnent et transforment la structure sociale de l'agglomération a pointé le rôle de la périurbanisation des classes moyennes et des migrations internationales. Ces deux seules dynamiques n'épuisent bien sûr pas la complexité des mouvements de population dans une grande ville comme Bruxelles. Il faut notamment compléter le tableau en mentionnant des dynamiques migratoires associées au phénomène de gentrification. Par gentrification, j'entends l'ensemble des processus qui concourent à la réappropriation de quartiers urbains anciens par différents segments des classes moyennes ou supérieures, qu'il s'agisse d'un réinvestissement de nature commerciale (par l'ouverture de boutiques haut de gamme ou de bars «branchés», par exemple), résidentielle (par la rénovation de logements anciens ou le recyclage de bâtiments en lofts, par exemple), culturelle (par l'ouverture de nouvelles infrastructures de loisirs ou l'organisation d'événements destinés à attirer dans un quartier un public qui, d'ordinaire, ne le fréquente pas) ou autre.

### Le logement comme facteur d'appauvrissement

En termes migratoires, les flux associés à la gentrification sont surtout significatifs à l'échelle intra-urbaine. D'une part, les nouveaux venus dans les quartiers «redécouverts» sont le plus souvent déjà des urbains, par exemple de jeunes adultes issus de quartiers aisés qui s'installent, temporairement ou dans une logique d'investissement à plus long terme, dans un quartier central de la ville. Les trajets de «retour en ville», c'est-à-dire, de migrations de la banlieue vers la ville-centre, sont ici l'exception. D'autre part, de multiples études de cas dans un grand nombre de villes occidentales, Bruxelles y compris, ont mis en lumière la généralisation d'effets de remplacement de populations par lesquels se met en place une émigration sélective des populations peu nanties à mesure que la revalorisation du quartier suit son cours. Ces émigrants ont alors peu d'alternatives pour chercher un logement dans des quartiers urbains pas (encore) touchés par la gentrification, et à y opter pour des logements en mauvais état, trop petits par rapport à la taille des ménages ou trop chers. Comme l'illustre une nouvelle fois la dernière enquête de l'Observatoire des loyers en Région de Bruxelles-Capitale (2004), le logement est devenu un facteur d'appauvrissement très significatif à Bruxelles. En fixant un seuil théorique de (maximum) un quart du budget du ménage consacré au logement, cette enquête a en effet révélé que les ménages rangés dans la catégorie médiane de la distribution des revenus (5<sup>e</sup> décile) n'ont désormais plus accès qu'à 21% du marché locatif bruxellois (38% au début des années 1990). Ceux comptant parmi les 30% les plus pauvres de la Région doivent, eux, se contenter à présent de 4% du marché, soit une proportion divisée par trois en un peu plus de dix ans. En pratique, cette situation intenable se concrétise par une précarisation de plus en plus marquée de nombreux ménages locataires bruxellois, ceux-ci devant consacrer

au logement une part majeure de leur budget, souvent supérieure à 40%, et par conséquent couper dans d'autres dépenses de bases, de santé et d'éducation notamment.

À l'échelle de l'ensemble de la ville, gentrification et surconcentration de la pauvreté progressent donc souvent main dans la main, affectant des quartiers souvent très proches les uns des autres. De plus, ces mécanismes de migrations sélectives, signifiant remplacement et éviction de populations ou dégradation sur place des conditions de logement, sont grandement facilités dans des contextes où les pouvoirs publics n'ont qu'une faible emprise sur la détermination des coûts du logement. C'est particulièrement le cas à Bruxelles. D'une part, la part du logement social y est extrêmement faible (à peine 8% du parc total de la Région). D'autre part, la détermination du montant des loyers est laissée aux «forces du marché» lors de la conclusion d'un nouveau contrat de bail. Le marché locatif privé y remplit dès lors le rôle de logement social «de fait», étant le secteur qui loge le plus grand nombre de ménages à faibles revenus (et répondant aux conditions théoriques d'accès au logement social), en particulier dans les quartiers centraux de la ville.

### Fractures

Se pose de manière cruciale, à Bruxelles, la question de l'encadrement politique des dynamiques de gentrification. Or, depuis la mise en place de la Région de Bruxelles-Capitale (1989), les autorités publiques ont fait de la «révolution» des quartiers centraux un adage central de leurs discours et de leurs actions, notamment via le programme de «Contrats de quartier». «Révolution» laisse à penser que le centre-ville, aujourd'hui, «manque de vie». J'y lis plutôt une volonté politique de voir s'y (re)développer un autre type de vie, propre à une population aisée et active. Cette option est légitimée par un objectif de rehaussement de la «mixité sociale», garant d'une meilleure «cohésion sociale» qui éloignerait le spectre de la «formation de ghettos» (de pauvres). Outre le fait que les effets du mélange de populations sur la cohésion sont loin d'être univoques (souvent, il est plutôt question de conflits pour l'appropriation d'un territoire), la nature idéologique de l'utilisation de la notion de «mixité sociale» à Bruxelles (mais pas seulement) apparaît clairement dès lors que les discours se font très discrets à son propos lorsqu'il s'agit d'«ouvrir» les quartiers aisés à des ménages moins nantis. Plutôt, la promotion du réinvestissement des quartiers centraux est pensée, dans les politiques urbaines récentes à Bruxelles, comme dans un très grand nombre de villes occidentales, comme stratégie jugée la plus souhaitable aux fins de rehaussement de l'assiette fiscale de la ville, d'amélioration de son image de marque (notamment par le «sauvetage» de son patrimoine bâti) et de contrôle social des groupes marginalisés. Un modèle qui a pourtant sa face sombre. *In fine*, plus que de «mixité sociale» et de «cohésion sociale», il est à craindre que ce modèle pousse à l'augmentation des fractures sociales et spatiales entre les différents quartiers de la ville. Difficile d'y voir en tout cas un modèle de développement urbain «durable». ▲

# Les Bruxellois et l'habitat collectif: une histoire complexe

CHRISTOPHE LOIR  
FNRS-ULB

**S**elon les villes, certaines formes d'habitat se sont plus ou moins développées au cours de l'Histoire. À Bruxelles, les habitants, à la sensibilité plutôt individualiste, ont longtemps été réticents à l'idée de se loger dans un habitat collectif, c'est-à-dire derrière une façade unique regroupant de multiples logements. En témoigne le succès très relatif de trois projets immobiliers réalisés au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles: la Maison des Ducs de Brabant sur la Grand-Place, l'ensemble architectural de la place des Martyrs et les immeubles des boulevards centraux.

### Une première: la maison des Ducs de Brabant

En 1695, la reconstruction de nombreux bâtiments détruits lors du bombardement par les Français offre l'occasion de développer l'habitat collectif, alors peu présent à Bruxelles. En effet, jusque-là, le paysage urbain bruxellois se caractérisait par une succession de maisons étroites nettement individualisées par leur pignon gothique ou baroque. En cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle, l'essor du classicisme, caractérisé par des proportions imposantes et l'utilisation d'un entablement continu remplaçant le fronton, imposait un traitement plus monumental des façades. La solution fut trouvée dans le regroupement de plusieurs habitations particulières derrière une façade unique. Plusieurs projets furent réalisés; la maison des Ducs de Brabant sur le côté Est de la Grand-Place en est l'un des plus beaux exemples. Derrière une façade monumentale de dix-huit travées (sans compter la travée supplémentaire ajoutée à droite) sont regroupées six maisons. Afin de limiter l'impact du nombre d'habitantes sur l'unité de la façade, les portes sont jumelées et l'édifice n'est pas couronné par six pignons démarquant clairement chaque habitation, mais par un entablement continu et un fronton courbe. Le programme iconographique est lui aussi unifié: une série de bustes des anciens ducs de Brabant est placée tout le long de la façade.

Ce type de bâtiment qui se distingue des traditions autochtones n'a pu se faire qu'au prix d'importantes pressions du pouvoir central. Si cette architecture, évoquant celle d'un

palais, sied particulièrement au goût d'un prince, elle enthousiasme nettement moins les bourgeois, les corporations et les autorités locales, plus prompts à opter pour une architecture de type individualiste. Dans une ville comme Bruxelles, le succès rencontré par cet habitat collectif reste d'ailleurs très limité. Le prince Maximilien Emmanuel de Bavière, gouverneur général de nos provinces, n'a d'ailleurs pas réussi à le diffuser autant qu'il le souhaitait. Contrairement à ses souhaits, seul un côté de la Grand-Place présente une façade unique. Ailleurs, corporations et bourgeois ont réussi à préserver la tradition de la maison particulière à pignon, décorée par un programme très individualisé évoquant généralement les activités des propriétaires.

### Une nouvelle étape: la place des Martyrs

Une nouvelle étape est franchie dans l'histoire de l'habitat collectif bruxellois avec la réalisation, de 1774 à 1776, de la place Saint-Michel (actuelle place des Martyrs). Cet ensemble architectural se compose de six blocs d'habitat collectif répétitif offrant cinquante-six logements. Sur les

© Ch. Loir

La place des Martyrs. Derrière la façade monumentale des petits côtés (à droite) se trouvent quatre habitations. Les façades des longs côtés (à gauche) abritaient une habitation toutes les trois travées. Il s'agit d'un des rares exemples bruxellois d'habitat collectif uniforme appliquée à l'ensemble d'une place.

longs côtés de cette place rectangulaire sont édifiés quatre blocs d'habitation identiques reproduisant une élévation assez sobre, représentative de l'architecture néoclassique, alors très en vogue. Deux façades, identiques, sont élevées sur les petits côtés. Traitées de manière plus monumentale (notamment avec l'adjonction d'un fronton), elles évoquent une architecture palatiale. Bien qu'une seule porte cochère y soit visible depuis la place, chacune de ces façades abrite quatre habitations juxtaposées.

Offrant les meilleures commodités pour l'époque, ces logements pour classes moyennes plutôt aisées, rencontrent un certain succès. Cependant, les propriétaires, chargés d'élever eux-mêmes leur façade, ont pris quelques libertés par rapport aux prescriptions très strictes du cahier des charges très détaillé qu'ils étaient tenus de respecter scrupuleusement. Ainsi, certaines portes et cheminées ne sont pas placées symétriquement (comme l'exigeait le projet initial), brisant le rythme qu'imposait cette architecture uniforme. Conscientes des difficultés d'imposer des recommandations aussi strictes aux Bruxellois, les autorités communales ne prirent aucune sanction à l'égard de ces propriétaires.

### Les immeubles: un fiasco sur les boulevards centraux

Les premiers grands immeubles de rapport à Bruxelles voient le jour un siècle après la réalisation de la place des Martyrs. Dans le cadre du vêtement de la Senne et de la création des boulevards centraux, durant les décennies 1860-1880, la Ville de Bruxelles, désirant faire bâtir au plus vite une partie des parcelles, fait appel à un entrepreneur parisien: Jean-Baptiste Mosnier. Celui-ci édifie plusieurs dizaines d'immeubles de rapport sur le modèle de ceux des boulevards parisiens. Ces longs immeubles à appartements de cinq étages, à la façade en pierre, tranchent par rapport aux maisons de deux ou trois travées, à la façade enduite, elles aussi élevées le long des boulevards bruxellois. Si ces dernières rencontrent un large succès,

n'en est pas de même des immeubles de rapport. Le projet immobilier de Jean-Baptiste Mosnier est un fiasco, ce dernier est déclaré en faillite et la Ville procède à l'expropriation des immeubles.

Quelques années plus tard, en 1894, dans son célèbre essai *Esthétique des villes*, le bourgmestre de Bruxelles, Charles Buls, explique l'échec de Jean-Baptiste Mosnier par sa méconnaissance des traditions d'habitat des Bruxellois. Selon lui, «*Un heureux trait de notre caractère national contribue puissamment à ne pas donner à Bruxelles l'aspect d'un petit Paris [...]. Nous n'avons pas, comme les Parisiens, ni comme les peuples latins, le goût des grandes casernes divisées en appartements et qui donnent aux boulevards et aux rues de Paris, un caractère si uniforme*». Il ajoute, à propos de ces constructions, que «*nos compatriotes ne pouvaient se résigner à aller les habiter, et aujourd'hui encore, elles ne sont occupées en grande partie que par des étrangers, des hôtes de passage que leurs affaires amènent temporairement à Bruxelles*». Comme beaucoup d'autres Bruxellois, Charles Buls n'apprécie que peu l'habitat collectif qui oblige les habitants à vivre derrière une façade uniforme. Il défend plutôt l'individualisation des habitations: «*Quand chacun occupe sa maison, il imprime naturellement son caractère, ses goûts à sa demeure*»<sup>1</sup>.

Dans les décennies qui suivent, si quelques immeubles à appartements sont construits à Bruxelles, c'est principalement les maisons unifamiliales à deux façades qui continuent à enrichir le paysage urbain. L'habitat reste majoritairement individuel et les façades se caractérisent souvent par leur originalité. Les façades Art Nouveau en sont l'un des meilleurs exemples.

Si, par la suite, la pression démographique et la hausse du prix des biens immobiliers ont amplifié la construction d'immeubles à appartements, l'idéal de nombreux Bruxellois reste, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, de posséder une maison unifamiliale à la façade plutôt individualisée. ▲

### Bibliographie

- Maurice Culot, Éric Hennaut, Marie Demanet, Caroline Mierop, *Le bombardement de Bruxelles par Louis XIV et la reconstruction qui s'en suivit 1695-1700*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1992.

- Brigitte D'Hainaut-Zveny (éd.), *La place des Martyrs*, Bruxelles, CFC-Editions, 1994.

- Yvon Leblécq, *Avant, pendant et après le vêtement de la Senne. Images d'un Bruxelles en mutation*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2000.

- Christian Moley, *L'immeuble en formation. Genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Liège, Mardaga, 1991.

<sup>1</sup> Charles Buls, *Esthétique des villes*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1894, p. 28-29 (réédition anastatische Bruxelles, Sint-Lukasarchief, 1981).

Un des immeubles des boulevards centraux (ici boulevard Anspach): l'ensemble de onze travées uniformes en pierre de France, formé par trois des immeubles de rapport de type parisien (à droite) tranche par rapport aux maisons de deux ou trois travées à la façade enduite (à gauche).

## Où habitent les personnes démunies? Entre assignation et nomadisme

OLIVIER SWINGEDAU

**O**ù vivent les pauvres? Leur domicile (s'ils en ont un) est-il de l'ordre du choix, entièrement libre, ou bien résigné? L'assignation<sup>1</sup> leur est-elle directement ou indirectement imposée? Un petit ouvrage, *La pauvreté aliénée dans son rapport à l'espace - Entre assignation et nomadisme* se propose de «passer au crible» le cadre spatio-temporel des personnes démunies. Puisqu'on ne parle plus des «pauvres»...

Nicolas Bernard est un «spécialiste»! Outre le présent petit essai, il vient de publier *Repenser le droit au logement en fonction des plus démunis* (Bruylants) après *J'habite donc je suis*, l'an dernier, chez Labor. Il stigmatise les réponses, souvent inadéquates, qu'apportent les pouvoirs publics et le législateur aux problèmes des populations marginalisées, notamment en matière de rapport à l'espace. Cet espace qui se résume trop souvent à une suite de décisions préemptoires et techniques destinées à expédier plus qu'à aider. Pour N. Bernard, les lois, par exemple, interviennent soit trop lentement, soit trop vite en regard du rythme intrinsèque aux démunis, qui ont quant à eux leur propre marche cyclique, faite d'un besoin criant de stabilité mais aussi d'une recherche de liberté totale.

### Loin des yeux...

À cet égard, stigmatise-t-il, la loi semble «courir derrière» la réalité du terrain en tentant –pathétiquement– de «boucher les trous» d'un droit à l'habitat gangrené par la spéculation. Ce qui oblige les revenus les plus faibles à subir –plus souvent qu'ils n'en profitent, un comble!– les politiques de revitalisation urbaine. À l'image de la scandaleuse expulsion des pauvres des rutilants centres-villes de Paris, Amsterdam et –surtout– Londres. La triomphante gentrification et sa perpétuelle hausse de loyers poussent nos exclus d'un quartier vers un autre, nettement moins avantageux, ou leur assignent au contraire un logement captif, dans une ségrégation tant sociale que spatiale. Que leurs besoins évoluent ou non, personne ne s'en préoccupe. Ils ont des parfois des enfants, ou vivent en communauté librement choisie: peu importe. Leurs désirs d'être tout simplement heureux, là où (et quand) ils veulent, sont tout simplement ignorés: il faut juste encadrer techniquement une réalité dérangeante pour les politiques.

Nicolas Bernard invite les pouvoirs publics à être «plus à l'écoute» des publics démunis, qu'il appelle les «experts

© S. Camboulive/Contretype

Sébastien Camboulive, extrait de la série «La limite pluie-neige», 2005 - ([www.contretype.org](http://www.contretype.org)). Le photographe, exposé jusqu'au 5 novembre à Contretype, réunit personnages et décors en une chorégraphie urbaine.

### La quantité, mais la qualité?

On reste cependant perplexe vis-à-vis des éléments qui pourraient permettre ou aboutir à ce changement de vision de l'espace des pauvres, par les très nombreux et très compétents intervenants publics. Le nombre de débats, séminaires, ateliers de travail et autres conférences organisés autour de ces dialectiques d'exclusion/inclusion, gestion de l'espace public, habitat en friche donne le tournis. Alors que les drames consécutifs à ces exclusions de fait –ou inclusions de force– et autres immeubles laissés volontairement à l'abandon poursuivent leur petit bonhomme de chemin, sans déranger grand monde... ▲

<sup>1</sup> *Assignation n.f - Citation devant un juge. Attribution. Mais surtout dans le cas qui nous occupe: assignation à résidence: Fait d'imposer à quelqu'un de résider en un lieu déterminé. N. Bernard, La pauvreté aliénée dans son rapport à l'espace*, Éd. Labor, Bruxelles, 2006 - PAF: 10 □.

<sup>2</sup> Données des Facultés N-D de la Paix de Namur.

# Un conformisme généralisé

PIERRE LOZE\*

\* Association du Patrimoine artistique.

**L**e paysage construit des villes et des banlieues belges, si tant est qu'on puisse encore les différencier aujourd'hui, offre un aspect curieusement hétéroclite. Il échappe à l'uniformité par une sorte de variété dans la banalité qu'on ne trouve nulle part ailleurs. En regard de l'urbanisation très maîtrisée des villes hollandaises, ou même en regard du HLM ou du pavillonnaire français parpaings-et-enduit-crème, finalement assez uniforme à travers tout l'Hexagone, la construction ou la rénovation en Belgique mettent en œuvre dans l'habitat individuel une sorte de passion de la diversité tout à fait cocasse. Selon les humeurs, et particulièrement au retour de séjours à l'étranger qui en rendent les traits plus saisissants, on peut trouver ce paysage bâti insupportable ou au contraire attachant, et même attendrissant.

Tâchons d'en dégager quelques caractéristiques. Du point de vue urbanistique: permanence de traditions foncières empiriques, rareté de grands ensembles et méfiance vis-à-vis de toute expression collective, morcellement de l'espace en petites propriétés individuelles mitoyennes ou pavillonnaires, alternant avec des immeubles à appartements, sans zonage ou disposition raisonnée, succession d'édifices apparaissant selon une organisation qui semble souvent due au hasard, ou qui s'offre naïvement en bord de route, comme un défilé d'objets isolés. Pour l'apparence architecturale des bâtiments: attachement à des conventions formelles composant un jeu de signes simples et aisément repérables, présence presque obsédante de la matière dans les formes, briques ou pierres omniprésentes, mais aussi céramiques vernissées, ferronnerie, aluminium, presque là pour eux-mêmes, en tant que belles matières, formes distendues ou même absence complète de tension formelle, les façades se présentant comme des visages sans expression, et surtout, paradoxalement, une sorte de conformisme généralisé qui rend toute audace constructive ou expressive presque malvenue.

Si l'architecture peut être définie comme la manifestation de l'idée de la chose bâtie à travers le bâtiment lui-même, comme la manifestation à travers la construction des principes qui la régissent, ou encore comme l'expression voulue et maîtrisée des formes, de leurs valeurs tectoniques, des tensions dues à la gravité et la résistance des matériaux, il faut bien reconnaître que le paysage construit des villes et des banlieues belges lui laisse bien peu d'occasions d'apparaître. Certes, toute construction bien faite, aussi simple soit-elle, pourrait présenter des qualités architecturales, mais les cas sont rares, et bien peu d'édifices construits ou rénovés peuvent y prétendre. La

pratique du journalisme durant quinze ans dans la revue spécialisée *A+*, éditée par l'ordre des architectes qui tente, non sans peine, d'opérer une sélection significative, nous a démontré que moins d'un pour cent des édifices bâtis est publiable et présente un intérêt pour la profession. Les confidences de rédacteurs en chef de revues comme *Je bâtit, tu rénoves* ou *Je vais construire* nous apprennent que dès que leur revue présente au public des réalisations un peu trop pointues sur le plan formel, qui intéressent précisément les revues d'architecture, les ventes flétrissent. La construction de logements est-elle dans ce pays incompatible avec la manifestation de l'architecture? Celle-ci serait-elle réservée aux seules manifestations publiques du pouvoir ou de la culture?

## Le beau et le vrai

Pourtant, après la crise des styles éclectiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'issue de la courte flambée de l'art nouveau, les architectes de l'avant-garde européenne des années vingt avaient espéré pouvoir répondre à n'importe quel programme d'équipement ou de logement, en y apportant des ambitions architecturales. Dans un contexte de grands besoins, après la Première Guerre mondiale, ils en étaient revenus à des principes inspirés de la philosophie grecque: la coïncidence du *beau* et du *vrai*. Selon leurs théories, la recherche d'une stricte économie de moyen et d'une vérité constructive liée à l'utilisation adéquate de matériaux, sans faux-semblant, sans ornements inutiles, sans réminiscence de formes anciennes liées à des traditions de constructions disparues, devait logiquement, à travers l'utilisation rationnelle des matériaux et des techniques, mener à une nouvelle forme de beauté.

Cette conception de l'architecture, apparue simultanément en Allemagne, en Russie et en France, tentait d'anticiper les évolutions industrielles qu'allait connaître la construction. Elle cherchait déjà à offrir des réponses aux mutations d'échelle qui s'annonçaient avec la démocratisation de la société et l'extension des besoins de chacun. En Belgique, elle eut ses adeptes parmi une frange très limitée de la profession et de la population. La grande majorité du public, et parmi eux une bonne partie des architectes ou entrepreneurs impliqués dans la construction, la rejetèrent. Malgré l'évolution de l'artisanat du bâtiment vers une industrie basée sur l'emploi de nouveaux matériaux et fabricats de plus en plus nombreux, malgré la disparition des artisans capables de mettre en œuvre des techniques traditionnelles en voie de disparition, la construction persévéra dans le recours à des formes qui

correspondaient à ces anciennes techniques, qui les rappelaient de loin en loin, ou qui en proposaient des équivalents sommaires<sup>1</sup>.

Servie par les techniques de transport et la variété des matériaux disponibles dans le pays, l'architecture belge s'est orientée à partir des années vingt vers une amplification de sa diversité déjà très présente dans le goût pour les façades variées des villes héritées du XIX<sup>e</sup> siècle. Loin de disparaître, les styles engendrés par des techniques limitées, propres à chaque région, se répandirent sous forme de faux-semblants, caricaturaux, appauvris et réalisés dans d'autres techniques: styles cottages ou Tudor, mais aussi Regency, Louis XV ou XVI, styles manoir, château ou fermette. Parallèlement, l'Art Déco tentait de transformer les innovations formelles du modernisme en recettes stylistiques: les styles '20, '30 et '40 se succédèrent avec leurs tics formels, tandis qu'après la Seconde Guerre mondiale, naissait un «style moderne» hérisse de piques et de pointes qui s'identifia bientôt avec celui de l'Expo 58. Bien des constructions d'allure nouvelle aujourd'hui procèdent encore de cette approche stylistique du modernisme.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie entreprenante avait pris une part importante dans la construction des villes en bâtant des demeures pour elle, mais en investissant aussi dans la propriété locative petite-bourgeoise ou ouvrière. Elle continua à jouer ce rôle après 1945. L'essor d'une classe moyenne ayant accès aux emprunts pour le logement y ajouta un autre élan, favorisant alors une importante mise en valeur des terrains qui restaient encore vierges en ville ou en banlieue, ou suscitant de nombreux lotissements en campagne. Les villes de Belgique commencèrent alors à s'étendre considérablement et à former ces conurbations complexes acéphales qui ont englobé les anciens tissus existants, et forment aujourd'hui une sorte de grande ville tentaculaire, interrompue parfois par des étendues de forêt ou de zones agricoles.

## Une mégaville informe

C'est ainsi qu'à la variété des façades qui, à l'intérieur d'une typologie permanente, caractérisait l'unité esthétique de la ville XIX<sup>e</sup>, et générât encore une cohérence reflétant celle de l'ordre social, s'est substituée une tout autre image. Celle d'une mégaville informe, sans cohérence spatiale, d'une variété extrême de typologie et de style de construction, offrant de nombreuses ruptures d'échelle, apportées notamment par les constructions en hauteur, mais aussi par les espaces commerciaux horizontaux et les parkings nécessaires aux nouvelles formes de distribution. Attirée par toutes les modes qui venaient d'ailleurs et les adaptant à sa façon, la bourgeoisie abandonna ses demeures du siècle passé, ses habitudes de vie, ses modes d'approvisionnement. Elle s'installa dans des immeubles à appartements qui vulgarisaient et banalisaient les schémas corbusiens ou émigra vers des villas en banlieues vertes. Elle a souvent voulu montrer toute l'étenue de son goût et de sa culture dans ses constructions, affichant prétentieusement des styles abâtardis qui n'ont pas volé l'appellation «Louis caisse». Mais en libérant ainsi des maisons qui furent acquises par d'autres occupants, elle joua, dès les années cinquante, un rôle important dans l'abondance de logements et dans l'offre locative, qui mirent la population à l'abri de la crise du logement.

On peut regretter que notre pays, peu porté aux grandes réflexions théoriques, n'ait jamais compris grand-chose à l'aventure intellectuelle et artistique du modernisme, et soit passé à côté, à la différence, par exemple, de nos voisins des Pays-Bas. Mais cette résistance lui a permis aussi d'échapper en grande partie, à ses déviations, ses erreurs, ses échecs. Enfin, un regard moins sévère sur le paysage urbain belge, cocasse, désordonné, chaotique, mais sans excès, lui reconnaîtra au-delà de sa laideur ou de son insignifiance architecturale, des vertus psychiques: dans ce décor qui semble la représentation d'une âme collective, lourde, lente, mais toujours rêveuse et un peu tentée par l'absurde, les Belges semblent se reconnaître. ▲

© MC

À côté de l'initiative individuelle, les sociétés d'habitations sociales ont certes aussi joué un rôle, mais limité. La Belgique n'a jamais connu de programmes d'une échelle comparable à celle de la construction des HLM en France. Et surtout, les HBM (habitations à bon marché), comme on les appelait alors en Belgique, ont eu le bon sens de ne pas adopter des schémas urbanistiques abstraits et le goût du gigantisme qui caractérisait alors les réalisations dans les banlieues françaises. Au contraire, elles ont adhéré à des modèles d'urbanisme anglais, constitué de petites maisons, souvent jumelées et recourant à un langage architectural aussi neutre que possible, qui se tenait à l'écart des ambitions architecturales. Parallèlement, l'initiative commerciale des sociétés de promotion immobilière proposait à la petite bourgeoisie désireuse d'accéder à la propriété la solution rassurante d'immeubles à appartements en cours de construction, ou celle des maisons dites clés-sur-porte. Avec l'accord des pouvoirs politiques et administratifs, elle a sans doute joué le rôle moteur dans le processus d'urbanisation du pays. Les produits proposés, pour les immeubles à appartements, synthétisaient dans le compromis des conventions fonctionnelles et esthétiques, susceptibles de convenir à chacun, et, pour les maisons individuelles, suggéraient à la clientèle un choix parmi un répertoire de formes et de matériaux à même de composer les stéréotypes les plus variés. Les rares particuliers qui ont osé se lancer en bâtant avec un architecte, souvent au prix de difficultés de coordination de chantier et de surcousts, hésitaient dans ce contexte à s'engager dans la construction d'une maison hors norme. Et quand ils en avaient le désir et les moyens, il n'est pas toujours certain que leur conjoint les suivit dans une telle aventure, ou que l'architecte lui-même ne s'égarât dans des voies qui ne sont plus celles de l'architecture, ou encore, que l'administration communale ou provinciale marquât son accord à l'égard de telles originalités. Que l'on soit prince, ministre ou bourgeois, le goût pour l'architecture est toujours une voie périlleuse, surtout dans un pays qui comprend difficilement la différence entre construction et architecture.

Logements collectifs et maisons individuelles: une vision chaotique mais cocasse...

<sup>1</sup> Ainsi le souvenir de l'architecture en bois à colombages se perpétua-t-il dans une architecture de brique ornée des bandeaux en ciment peint en brun alternant avec des murs blancs. L'image de la chaumière se perpétua ainsi sous des formes diverses qui ne correspondaient plus à rien.

Une exposition à la Fondation pour l'Architecture

# Cuisines et dépendances

EMMANUELLE DUBUSSON

Hadid font rêver, même sur papier glacé. Mais d'une certaine manière, la boucle est bouclée. Il y a plus de cent ans, la cuisine était une pièce à tout faire. De décennie en décennie, elle s'est transformée de toutes les façons possibles, pour revenir à cet état aujourd'hui. Une étude réalisée pour Ikea en novembre 2005 auprès de 27 pays révèle que la cuisine est devenue la deuxième pièce la plus importante de la maison après le salon. En un an, les ventes ont progressé de 26% chez le fabricant suédois. Ce marché suit celui de l'immobilier et dans l'aménagement de la maison, la cuisine demeure l'une des priorités.

## La cuisine en cave

Mais plongeons-nous dans la cuisine de nos arrière-grands-parents. Seule pièce de la maison à être chauffée en continu par un fourneau au charbon, elle est un lieu multifonctionnel: on y tape la carte comme on y fait sa toilette, on y mange comme on y fume. Ce mélange n'est pas pour plaire aux hygiénistes qui jugent ce lieu insalubre, mal ventilé où stagnent des odeurs refroidies mêlées à celles de tabac. Avec l'industrialisation, la poussée démographique, les villes, surtout Bruxelles, connaissent une urbanisation croissante dès 1860. Bruxelles est une ville de maisons. L'habitation bourgeoise entre mitoyens constitue l'élément de base du tissu urbain et c'est en cave que la cuisine trouve sa place. «Plus qu'au théâtre, on ne désire pas voir, ni même soupçonner les coulisses, car cette indécatesse détruirait non seulement le plaisir du spectacle mais ferait encourir désagréments et dangers aux dîneurs»<sup>1</sup>. Pas question d'être incommodé par les odeurs, les ingrédients, encore moins par les déchets! Affaire d'hygiène et de mentalités. Enterrée ou semi-enterrée dans les sous-sols, côté rue ou côté jardin, la cuisine ne reçoit que très peu la lumière du jour. Pivot de l'organisation spatiale de ce monde souterrain, elle s'ouvre fréquemment sur une pièce à fonction variable, tantôt domaine des domestiques, tantôt salle à déjeuner, et communique avec une série de pièces satellites fraîches, de la cave à vin à la buanderie. Cet univers est généralement celui de la domesticité et les relations entre la cuisine et le reste de la maison témoignent de rapports distanciés.

**L**a cuisine a toujours suivi de près l'évolution de la société. Des mesures d'hygiène à l'émancipation de la femme, elle est aujourd'hui pour beaucoup un lieu de vie convivial où l'on cause autant qu'on y mitonne de bons petits plats. Un thème quotidien qui fait l'objet d'une belle exposition à la Fondation pour l'architecture.

Cuisine-cave, cuisine-laboratoire, cuisine-américaine,... la cuisine a déjà été mise à toutes les sauces et ce n'est pas fini! La cuisine futuriste avec réfrigérateur doté d'un écran plasma avec connexion à Internet fait déjà parler d'elle tandis que les créations high-tech et design de Zahao

Dès l'entrée de la maison –même si celle-ci ne possède pas un escalier de service– quelques marches permettent d'accéder directement aux sous-sols, ce qui facilite aussi les livraisons, tandis qu'un monte-plats délivre les repas jusqu'à l'office, au bel étage. Ce dernier est en liaison directe avec la salle à manger. Côté décor: les murs de la cuisine sont peints à l'huile ou recouverts de carreaux de céramique, le sol de grès cérame. En guise d'ustensiles, hotte, buffets, étagères, table en bois blanc, chaises et batterie de cuisine sont les plus courants. L'évier est souvent dans la cour ou l'arrière-cuisine. Pour retrouver cette atmosphère, rendez-vous à la maison-musée Autrique (1893), l'une des premières réalisations de Victor Horta qui a retrouvé son ambiance d'antan. Aujourd'hui, la plupart de ces anciennes cuisines-caves, quand elles n'ont pas été transformées en garage, ont perdu leur fonction initiale. Dès le tournant du siècle, il y eut cependant déjà quelques architectes éclairés pour placer la cuisine, pièce spacieuse et bien éclairée, au même niveau que la salle à manger. C'est le cas d'Henri van de Velde en 1895 dans sa maison personnelle, le Bloemenwerf à Uccle, ou de l'Autrichien Josef Hoffman qui, en collaboration avec la Wiener Werkstätte, élabora la cuisine du Palais Stoclet (1905-1911), chef-d'œuvre, d'espace, de beauté et de rationalité.

## Les domestiques disparaissent, la cuisine monte

Au lendemain de la Première Guerre, la raréfaction de la domesticité, les tout débuts de l'émancipation féminine, les innovations technologiques (gaz, électricité), sonnent le glas des cuisines-caves. Désormais la cuisine se rapproche du lieu de séjour. C'est en matière de logements sociaux –les années vingt correspondent à l'âge d'or des cités jardins– que se font les recherches les plus abouties. Gain d'espace, gain de temps. Des architectes modernistes imaginent des blocs de cuisine comprenant chaudière, four, plaque de cuisson et production d'eau chaude, d'autres font fusionner cuisine, laverie et salle de bain avec baignoire dissimulée sous le plancher. Cette période correspond aussi à l'avènement des immeubles à appartements. Les industriels commercialisent des meubles fonctionnels tels les ensembles «tout en ordre» qui permettent de ranger dans une armoire tout ce qui est utile dans une cuisine. D'aucuns vont même étudier les kilomètres parcourus par la maîtresse de maison et imaginer des cuisines où les pas sont comptés! En 1930, l'architecte belge Herman de Koninck lance la cuisine Cubex, qui connaît de beaux jours jusque dans les années soixante. Elle rationalise l'espace dans une géométrie modulable et facilite le travail ménager.

## Agréable, saine et pratique

Après la Seconde Guerre, grand ramdam dans les cuisines! La cuisine américaine ouverte sur le séjour, équipée, et lancée aux États-Unis dès les années vingt, débarque en Europe. Elle découle de l'émancipation de la femme, qui après le travail, n'a ni envie de s'enfermer seule dans sa cuisine, ni d'y passer de longues heures. Ouverte, aérée, colorée –fini les cuisines laboratoires cliniques– usant de matériaux modernes, elle offre aussi une foule de nouveaux ustensiles tels le réfrigérateur, le lave-vaisselle et une série d'appareils électriques, rêve de toutes les ménagères qui courent dans les salons des Arts ménagers,

font leurs courses dans les premiers self-service. L'Expo 58 inaugure une nouvelle époque et l'*«American way of life»* fait sensation. Avec les *Golden Sixties*, la cuisine américaine se généralise et consacre la libération de l'espace culinaire désormais visible de tous. Elle se veut confortable et pratique avec parfois des projets alternatifs qui proposent des cuisines futuristes hypertechnicisées. Dans les années quatre-vingt, le concept de la cuisine est multiple: les cuisines rustiques ont la cote mais les modèles se diversifient. Aujourd'hui, toutes les sortes de cuisine, miroirs de nos désirs, sont possibles: ouvertes, panoramiques, compactes, intégrées au séjour ou isolées, c'est selon. Les unes réhabilitent le modèle 1900 avec grande table familiale, les autres préfèrent le bar central, d'autres le style minimaliste. Elles s'adaptent aussi aux réalités familiales, aux modes de vie, au rapport à la cuisine. Le choix des matériaux, de l'électroménager, que d'aucuns laissent visibles tant il est design, le type d'éclairage: tout est pensé. Et malgré, pour certaines, une sophistication à outrance, la cuisine du troisième millénaire est bien redevenue une pièce de vie à part entière comme il y a cent ans, avec le confort en prime.

Brossant généreusement ce siècle d'évolution, l'exposition *La cuisine, mode de vie* retrace la cuisine au fil du temps avec textes, photos, revues, plans mais surtout des reconstructions de cuisine – la fameuse Cubex, la cuisine du Corbusier et de Charlotte Perriand, une cuisine technico des années soixante, le tout rehaussé d'ustensiles, d'équipements et d'une galerie de portraits d'une cinquantaine de Belges photographiés dans leur cuisine, d'Olivier Strelli à Laurence Bibot. A vos fourneaux! ▲

*La cuisine, mode de vie*  
Un siècle d'évolution. Du 21 novembre au 25 mars  
Fondation pour l'architecture, rue de l'Ermitage 55,  
1050 Bruxelles, -  
02/642.24.62. Du mardi au vendredi de 12h à 18h, le mercredi de 12h à 21h, le samedi et dimanche de 10h30 à 18h. Catalogue: Emmanuel Collet, *Cuisine, mode de vie*, AAM Éditions.  
<sup>1</sup> Vincent Heymans, *Les dimensions de l'ordinaire*, L'Harmattan, 1998, p.81.

## Les Bouroullec\* ou l'intelligence de l'espace

Voilà deux frères qui dialoguent dans une approche commune de l'espace en collaboration avec les plus grands du design, comme Cappellini, Vitra, Ligne Roset, Habitat... et titulaires de nombreux prix! Leur propos? Comment ne pas s'ancrer dans le temps. Comment faire vivre un espace, en le modulant suivant les circonstances de la vie, avec des procédés simples, des gestes élémentaires: monter une étagère telle un jeu d'enfant, diviser un espace par un enchevêtrement de «tuiles» en tissu... Comment rendre des objets à vivre toujours plus simples, sans qu'ils soient une agression pour l'habitat, présents pour servir et non pour se faire obéir, «attaquant les espaces»...

Revenir à la simplicité des choses, à leur origine: c'est le propos non sans humour des Bouroullec, qui l'appliquent également dans leur conception de mobilier pour les espaces de travail.

\* Erwan Bouroullec était à Bruxelles en septembre à l'occasion de la Designweek.

# Brèches et failles de la Forteresse Europe

PASCAL MARTIN

**L'immigration clandestine atteint des records aux Canaries. Les Européens prônent un autre développement pour tarir le grand flux humain.**

**Q**uinze mille. Vingt mille. Bientôt le double? Le flot humain qui se déverse chaque jour sur les côtes des Canaries n'en finit plus d'enfler. Les migrants s'embarquent sur les côtes africaines par dizaines, parfois au-delà de la centaine, dans des embarcations de fortune appelées «cayucos» qu'un unique GPS est censé mener à destination. Tenerife ou La Gomera. Mais le vrai but est l'Europe ou l'Amérique du Nord, persuadés qu'ils sont de l'existence d'un Eldorado occidental. Ceux qui ont réussi la traversée avant de revenir au pays achèvent de dresser un portrait idyllique du Vieux Continent, qui ne dit ni les misères de la clandestinité, ni la difficulté de s'intégrer.

Les Canaries ne sont plus des îles mais un cap. Un cap largement franchi. Une côte d'alerte. Le renforcement de la frontière hispano-marocaine le long des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, qui a coûté la vie à une douzaine de réfugiés l'an dernier, n'a pas changé la donne. Au contraire, le torrent migratoire qui venait se jeter dans la Méditerranée a simplement dévié sa route vers l'ouest et l'Atlantique. La vague s'est transformée en raz de marée. L'Espagne est incapable de colmater la brèche et la mise en action de la nouvelle agence européenne des frontières extérieures (Frontex) ne semble pas devoir y changer grand-chose.

## Le développement comme panacée?

L'incapacité des Européens à gérer ensemble les flux migratoires les

pousse à trouver des alternatives qui n'ont rien de panacées. L'une d'elles consiste à voir dans le développement une solution partielle à l'équation migratoire.

Le lien affirmé entre ces deux politiques n'est pas neuf, rappellent des organisations non gouvernementales. Mais la Belgique se fait fort de l'avoir propulsé au niveau international, brisant ce qui était jusque-là un tabou. En 2002 ainsi, la proposition hispano-britannique de lier directement l'aide au développement à la bonne volonté mise par les pays d'origine de l'immigration à réadmettre leurs illégaux avait déclenché un tollé. «Pas de réadmission, pas d'argent», avaient lancé Blair et Aznar lors du sommet européen de Séville. La Belgique, la France et la Suède s'y étaient particulièrement opposées.

Le binôme migration-développement a depuis été revu et modifié jusqu'à en être «tendance». Sur le papier, il a l'avantage d'aborder la question avec davantage d'humanité, une aubaine pour ceux qui sont taxés de faire de l'Europe une forteresse insensible à la bougeotte de la planète. L'arrivée ininterrompue des migrants vient tout autant à point pour appuyer les tenants de cette ligne. Elle a fait l'objet des grandes conférences interministérielles qui se sont tenues à Bruxelles et à Rabat, respectivement en mars et en juillet. Au sein de l'UE, cette problématique n'est plus le seul fait des ministres de l'Intérieur, commis à gérer les problèmes de l'époque coiffés du képi du policier, mais elle implique aussi leurs confrères des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. La Belgique, la France et l'Espagne jouent le rôle de locomotives.

Cette gestion des flux migratoires s'articule autour d'une triple stratégie. À court terme, mesures drastiques d'endiguement (patrouilles, contrôles des frontières, etc.) et installations *in situ* de structures destinées à encadrer les migrants. La Belgique ainsi devrait aider financièrement le Mali qui doit faire face à d'importants problèmes de criminalité liés à la traite des êtres humains. À moyen terme, création d'un environnement censé permettre aux pays d'origine de se développer davantage. La Belgique toujours, représentée par le libéral Armand De Decker, pense à une variante du «*tres por uno*» mexicain (pour un euro renvoyé par le migrant à sa famille, ses pays d'origine et d'accueil s'engagent à ajouter chacun une somme équivalente). La France propose de détaxer ces «remittances», etc. À long terme enfin: plein développement, bonne gouvernance, paix et sécurité. Un monde parfait.

Le dialogue de haut niveau qui s'est tenu à New York à la mi-septembre est une preuve supplémentaire que le lien entre migration et développement gagne en puissance. Peter Sutherland, le représentant des Nations unies, y voit le lieu où le Nord et le Sud pourront se rencontrer pour ce qui ressemble à un vaste troc: davantage de développement contre moins d'immigration clandestine. Un forum, que la Belgique se verrait bien accueillir chaque année, servirait d'arène.

Mais au-delà des grands pow-wow (ndlr: rassemblement de tribus indiennes) et des effets d'annonce, plusieurs questions restent sans réponse. La première: pourquoi le développement mis au service de la gestion migratoire serait-il plus «performant» que l'aide prodiguée depuis plusieurs décennies aux pays pauvres? Cette dernière n'a en effet pas empêché des millions de départs. La seconde: pourquoi les Occidentaux délieraient-ils davantage leur bourse alors qu'ils peinent à atteindre les objectifs du millénaire?

La réunion de New York n'a fait qu'effleurer ces interrogations. «En fait, une partie de l'argent du développement classique devrait être obligatoirement vouée au financement de projets destinés à juguler les flux migratoires», explique un diplomate. Une mesure qui risque de fâcher les États récipiendaires mais aussi nombre d'organisations non gouverne-

mentales. Le CNCD, la coupole qui réunit les ONG versées dans l'aide au développement, y voit «la mise en place de politiques de contrôle des flux migratoires favorables aux pays du Nord». Ce ne serait de surcroît qu'un emplâtre sur une jambe de bois. À l'Intérieur, on nuance le propos: cette stratégie devrait idéalement s'accompagner de mesures destinées à favoriser l'économie des pays pauvres, comme la levée progressive des barrières douanières occidentales. Or, on en est loin. En août dernier, les négociations de l'OMC ont lourdement capoté, envoyant le cycle de Doha au frigo et remballant les déshérités à leur misère.

Un pas en avant, trois pas en arrière. New York ne s'est pas attendu longuement sur le dossier de l'immigration légale. L'Organisation internationale des migrations (OIM) avait pourtant insisté: «Le besoin de mieux faire concorder l'offre et la demande mondiale de main-d'œuvre est au centre du débat actuel sur la migration. En remédiant à ce manque de concordance, non seulement on obtient des résultats significatifs en termes de développement économique mondial, mais on contribue en outre à lutter contre la migration irrégulière - un problème qui découle directement de cette non-concordance entre l'offre et la demande».

À la veille de la conférence de New York, ce type de déclarations avait également hérissé le CNCD. L'«immigration choisie» pronée par le Français Nicolas Sarkozy (qui a le mérite de dire tout haut ce qu'un grand nombre d'États européens pensent tout bas) ne serait qu'un «moyen pour le Nord de s'enrichir», un appel de main-d'œuvre bon marché engendré par le néolibéralisme qui déboucherait sur une mise en concurrence avec les travailleurs autochtones.

Pour l'heure, la nécessité pour l'Occident de s'offrir une «pinte de sang neuf» se heurte à la volonté de chaque État membre de rester maître en sa demeure. Quitte à déplaire fortement à ses voisins, comme ce fut le cas l'an dernier lors de la grande régularisation qui a permis à près de 700 000 immigrés de sortir de la clandestinité en Espagne. D'aucuns ont parlé d'une «véritable incitation à l'immigration illégale». ▲

© AFP

Le déferlement migratoire sur les Canaries pointe l'incapacité des Européens à gérer l'immigration clandestine.

## Brain drain

Ces divergences démontrent que l'encadrement de l'autre immigration, légale celle-là, sera un impératif pour les Européens dans le futur. Elle doit tour à tour permettre de relancer des niches d'activités en manque de main-d'œuvre, rajeunir la population européenne et remplir les caisses sociales. Mais chacun sait aussi qu'elle a pour principal inconvénient de vider les pays d'origine de leurs forces vives. Le brain drain.

Les mentalités ici divergent. Les États-Unis n'ont aucun scrupule et pomponnent à tout va la matière grise dont a cruellement besoin le tiers-monde. Frileux, les Européens tournent autour du pot, et se demandent comment concilier les nécessités démographiques et économiques avec le développement des régions pauvres. Si le ministre de l'Intérieur, le libéral flamand Patrick Dewael, demande officiellement un débat européen sur le sujet, il est de notoriété publique qu'il ne veut pas être celui qui officialisera ce type de migration. Qu'en diraient les syndicats et le Vlaams Belang?...

À la veille de la conférence de New York, l'Ires (UCL) a publié une étude consacrée à la fuite des cerveaux. Face au brain drain, ses auteurs recommandent en fin de compte aux pays occidentaux en manque de matière grise d'investir davantage dans la recherche fondamentale ainsi que dans le confort de leurs propres chercheurs: «Cette voie, peut-on lire, s'avère plus équitable et plus en accord avec la politique générale de coopération et de développement: en minimisant les ponctions de capital humain sur les pays plus pauvres, elle évite un accroissement des inégalités entre nations»<sup>1</sup>. ▲

<sup>1</sup> <http://www.uclouvain.be/regardseconomiques.html>

## Après le rejet du Traité constitutionnel européen

# Comment sortir de l'impasse?

PAUL MAGNETTE

Institut d'Études européennes - Université libre de Bruxelles\*

**L**e rejet par les peuples français et néerlandais du traité constitutionnel européen (TCE) a révélé une profonde crise du projet européen. Depuis le début des années 1990, l'Union européenne avait suscité des craintes toujours plus palpables. Le rejet du traité de Maastricht par le peuple danois en 1992 et sa ratification très serrée en France; le déclin du soutien à l'intégration européenne mesuré tout au long de la décennie par les enquêtes d'opinion; la croissance continue de l'abstention et des votes protestataires lors des élections européennes de 1994, 1999 et 2004; l'installation durable de partis politiques eurosceptiques dans les espaces publics nationaux; la multiplication des manifestations anti-Bruxelles... tout cela indiquait, dès avant les campagnes référendaires, que l'entreprise européenne souffrait d'une crise de légitimité larvée.

l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale, la libéralisation du transport aérien, des télécommunications et du secteur de l'énergie...) avaient rendu plus flous les objectifs et la portée de l'intégration. Un texte fondateur plus lisible, clarifiant les missions et les principes de l'Union, et rationalisant ses institutions, devait aider à dissiper les fantasmes. Écrit par une assemblée vaste, représentant les gouvernements mais aussi les parlements nationaux, le Parlement européen et la Commission, et délibérant en public, ce nouveau traité devait renouveler l'adhésion des Européens à l'Union.

Avec le bénéfice du recul, cette ambition apparaît démesurée. Sans doute la Convention européenne fut-elle un relatif succès (puisque parvint, en juin 2003, contre le scepticisme général, à proposer un projet de traité constitutionnel qui fut adopté sans

L'idée de créer une «Convention européenne», et de lui confier la mission de rédiger un projet de traité constitutionnel, se voulait une réponse à cette montée des inquiétudes. Les chefs d'État et de gouvernement, réunis à Laeken en décembre 2001, avaient conscience de la nécessité de répondre aux critiques que suscitait une Europe perçue comme trop libérale par les uns, trop dirigiste par d'autres, et pas assez démocratique par tous. Ils savaient aussi que les grands engagements des années précédentes, qui ont été pour elles modifications substantielles par les chefs d'État et de gouvernement un an et demi plus tard). Force est de reconnaître, toutefois, que le succès fut très partiel: si le traité constitutionnel n'est pas tout à fait mort, plus personne n'imagine, au lendemain des référendums français et néerlandais, qu'il puisse entrer en vigueur tel quel. Ceci nous engage à nous interroger sur ce qui, dans le processus de rédaction de ce traité constitutionnel, a pu conduire à une telle impasse.

On peut se demander, d'abord, si l'idée même de rédiger un traité constitutionnel n'était pas déplacée. Cette démarche, largement soutenue

par les dirigeants européens et rencontrant l'assentiment des deux tiers des personnes interrogées par les instituts de sondage dans les années 2001-2004, comportait en effet deux inconvénients. Celui, d'abord, de dramatiser les enjeux. En qualifiant le nouveau traité de 'constitution', on éveillait les craintes de ceux qui redoutent la formation d'un État européen, et l'on donnait le sentiment que le processus prenait un tour irréversible. Ce faisant, on offrait aux opposants européens une formidable caisse de résonance. Par ailleurs, la constitutionnalisation des traités couvrait une double opération: il s'agissait d'une part de «rationaliser» l'acquis (en simplifiant et clarifiant la structure des traités antérieurs) et, d'autre part, d'adapter l'Union à ses nouvelles dimensions d'Europe élargie. Par voie de conséquence, les campagnes de ratification se sont trouvées tiraillées entre deux questions: faut-il confirmer l'adhésion au projet européen tel qu'il s'est déployé depuis le traité de Rome jusqu'au traité de Maastricht et faut-il accepter les nouveautés que comporte ce traité constitutionnel?

La réactivation des oppositions au projet européen, dans la phase de ratification, indique aussi que le consensus atteint par la Convention et confirmé par les gouvernements était plus superficiel qu'il n'y paraissait. Surreprésentant les grandes familles politiques centristes (les libéraux, démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates), la Convention européenne n'avait sans doute pas assez tenu compte des réticences portées

par les autres familles politiques (extrême gauche, écologistes, conservateurs, souverainistes et extrême droite) qui, prises ensemble, pèsent parfois plus de la moitié du corps électoral. Les ratifications parlementaires peuvent dissimuler ce décalage –les assemblées nationales surreprésentant elles aussi les partis centristes–, les référendums ne le peuvent pas.

Au sein même de la Convention, les oppositions qui se sont fait jour n'ont sans doute pas été assez entendues. Soucieux d'atteindre un résultat ambitieux, le président Giscard a fait mine de ne pas entendre les objections et a présenté comme un consensus un texte qui n'était, au mieux, qu'un compromis. Par ailleurs, prenant ouvertement le parti des grands États, le président Giscard a suscité dans les petits pays une méfiance

renouvelée à l'égard de l'Union. dans la campagne référendaire néerlandaise, la peur de la dilution dans une grande Europe et la crainte de l'hégémonie des grands semblent avoir été de puissants facteurs d'opposition. Et de telles craintes ont trouvé de larges échos en Europe centrale.

Les difficultés rencontrées lors de la phase de ratification s'expliquent aussi par l'isolement de la Convention. Bien que ses travaux aient été publics et que quelques-uns de ses membres se soient efforcés de susciter un débat dans leur pays d'origine, l'exercice est resté confiné au cercle étroit des initiés. Le sentiment de n'avoir pas pu peser sur les débats, d'être contraints de ratifier ou de rejeter un texte qu'il était désormais impossible de modifier a, là aussi, durci les oppositions.

Enfin, l'échec majeur de la Convention, c'est de n'avoir pas abordé l'hypothèse d'un échec des ratifications. Conscients que le texte se heurterait à de vives oppositions dans de nombreux États membres, certains conventionnels avaient ouvert le débat. Mais les représentants des gouvernements, à l'unisson, avaient fait entendre qu'il s'agissait là d'une «ligne rouge» que la Convention ne pouvait franchir - sauf à être désavouée ensuite par les gouvernements réunis en conférence intergouvernementale. D'où cette clause énigmatique qui prévoit que le Conseil européen se réunira pour débattre des suites à donner au processus lorsque vingt gouvernements auront ratifié le

traité. D'où aussi cette étrange «pause de réflexion» dans laquelle l'Union est entrée depuis le double rejet du texte, et dont rien, jusqu'ici, n'a émergé.

Ces limites tracent les bornes dans lesquelles devrait se tenir une éventuelle reprise du processus constitutionnel. Disons d'emblée que l'hypothèse d'une nouvelle ratification en France et aux Pays-Bas, à l'image de ce qui fut fait au Danemark pour le traité de Maastricht et en Irlande pour le traité de Nice, est très peu plausible. On voit mal quel «protocole» ou quelle «déclaration annexe» pourrait faire changer d'avis les citoyens de ces deux pays, et rien ne garantit que ce traité soit ensuite ratifié dans les huit États qui ont suspendu leurs procédures.

Les sauvetages partiels suggérés ici et là ne paraissent pas plus plausibles. Certains ont proposé de mettre progressivement en vigueur les aspects du TCE qui ne demandent pas de réforme des traités: on pourrait ainsi préparer l'entrée en vigueur de la Charte, renforcer le contrôle des parlements nationaux, esquisser le droit de pétition, réformer la présidence du Conseil...[...]

Collaborative Governance

ce de liberté, sécurité et justice, ou  
lui de la Politique étrangère et de la  
sécurité commune, qui ont fait l'objet  
d'un large consensus et n'ont pas été  
au cœur des campagnes du non).

ou deux petits traités de ce type, prenant les dispositions matérielles institutionnelles ad hoc du TCE pourraient ainsi être soumis à ratification, pour récupérer la part la plus novatrice et la moins contestée du TCE. On perdrat au passage l'œuvre de simplification accomplie par la convention (simplification au delà d'un éditeur très relative et imparfaite), mais on conserverait les avancées les plus significatives, celles qui accentuent l'intégration proprement politique de l'Europe. Il apparaît en tout cas impératif d'inventer des formes de débats qui donnent à toutes les positions le pouvoir de se faire entendre, et qui évitent le repli sur soi narcissique des nations. ▲

## Le Traité Constitutionnel. Va-t-on vers une renégociation globale des traités?

\* Dernier ouvrage publié:  
*Au nom des peuples - Le malentendu constitutionnel européen*, éd. Cerf, 170 p., 20 □

Les titres sont de la rédaction

# Mythe et réalité du croissant chiite

Pierre Vanrie

**Réalité religieuse, sociologique et politique, le chiisme n'a pourtant pas pris le pas sur les rivalités nationales et ethniques.**

C'est devenu la nouvelle religion. Après le jihadisme tendance salafiste de Ben Laden ou de Zarqaoui, voilà que le monde musulman nous ressert un nouveau cocktail explosif qui serait synonyme de menaces pour le monde libre. Il y a pourtant belle lurette que les chiites sont majoritaires en Iran, en Azerbaïdjan, en Irak, à Bahreïn et dans les zones pétrolières de l'Est de l'Arabie Saoudite et qu'ils sont minoritaires mais nombreux en Afghanistan, au Koweït, aux Émirats Arabes Unis et au Liban. L'élection du bouillant Ahmadinejad en Iran et l'accession des chiites au pouvoir en Irak ont certes changé la donne dans la région; pour autant le chiisme ne peut être réduit à un phénomène qui serait tantôt en hausse tantôt en baisse. Il constitue une réalité religieuse mais aussi sociologique et politique qui se distingue surtout par sa diversité et qui rend par conséquent difficile sa réduction à un courant unilatéral ou à un concept simpliste.

Sur le plan religieux, à la différence de l'islam sunnite, le chiisme s'est structuré en clergé. Celui-ci n'est pas pour autant l'équivalent du clergé catholique romain qui se distingue par sa hiérarchie relativement rigide et dominée *in fine* par un chef. On reconnaît par tradition dans le chiisme que tel ou tel savant est sans doute la plus grande autorité religieuse. Il n'en exerce pas pour autant

une autorité spirituelle indiscutable sur tous les chiites. En effet, le chiisme se distingue par une multiplicité d'ayatollahs constituant chacun autant de «sources d'imitation» (*marja' u taqlid*) pour les fidèles qui sont libres de choisir l'un ou l'autre en tant que référence spirituelle et juridique. Cette situation couplée aux caractéristiques de l'interprétation ésotérique que font les chiites de l'islam donne à la pratique du clergé chiite une certaine forme de pluralisme que l'on peut observer même dans les lieux d'enseignement chiites les plus traditionnels où, durant le cours, l'élève est amené à apostrophier librement le maître dans le contexte de séance d'argumentation laissant la place à la logique et à la rhétorique.

## Pluralisme et hétérogénéité

Malgré l'unité de façade, cette pluralité débouchant sur un débat, de sérieuses oppositions internes se sont manifestées chaque fois que le clergé chiite iranien a été mêlé aux enjeux politiques. Tant lors de la révolution constitutionnaliste au début du vingtième siècle que lors de la révolution islamique en 1979, le clergé chiite iranien a été l'objet d'importantes dissensions internes. Ainsi, l'opposition à la théorie du «*Velayat é faqih*», conceptualisée par Khomeiny et désignant l'autorité religieuse jugée la plus compétente comme l'autorité politique suprême, fut contestée par nombre de clercs chiites. Layatollah Seistani, considéré comme la plus haute autorité des chiites en Irak, conteste cette interprétation théologique, de même que l'ayatollah Montazeri -dauphin initialement désigné par Khomeiny, finalement écarté au profit de Khamenei et placé aujour-

d'hui en résidence surveillée - l'a contesté des années plus tard. Les luttes internes entre tendances du clergé chiite iranien lors de la présidence de Khatami, lui aussi issu du clergé chiite, illustrent ainsi le caractère peu homogène du chiisme en Iran dans ce qu'il a de plus formel. Le processus de fonctionnarisierung du clergé chiite iranien consécutif à la Révolution de 1979, s'il a incontestablement renforcé le pouvoir de celui-ci dans l'appareil d'État, a tout de même affecté l'autonomie et le pluralisme de ce même clergé qui fonctionnait grâce aux dons des fidèles gérés par des fondations pieuses prospères. Cette évolution sur fond de désaffection des fidèles chiites pour un clergé considéré comme corrompu n'est pas nécessairement du goût d'une partie de celui-ci, qui sent que ce qui a fait sa force pendant des siècles est en train de s'effriter.

Si les chiites d'Irak paraissent soudés et donnent l'apparence d'un groupe homogène face à leur chance historique de s'accaparer enfin le pouvoir, la réalité est tout autre. En effet, il y a plus que des nuances entre l'ayatollah Seistani -Iranien de naissance et de culture comme l'indique son nom mais Irakien de conviction- considéré comme la plus haute autorité spirituelle des chiites irakiens, le fougueux et radical Muqtada As Sadr et le Premier ministre Nouri Al Maliki lié aux formations chiites basées en Iran à l'époque de Saddam Hussein. Derrière la différence de culture religieuse entre l'érudit ayatollah Seistani et Muqtada As Sadr, se cachent aussi des fractures sociologiques, Muqtada As Sadr mobilisant au sein de la communauté chiite les classes les plus défavorisées en s'opposant à la classe moyenne et à l'élite commerciale notamment dans les villes religieuses d'Irak. Muqtada As Sadr essaie d'ailleurs de discrépante son rival Seistani en stigmatisant ses origines iraniennes. Il convient également de ne pas oublier que pendant les huit années de guerre Iran-Irak, l'armée irakienne, dont la troupe était aux trois quarts chiites, n'a pas fait allégeance à l'Iran de Khomeiny. Ce sont plutôt les Kurdes irakiens, pourtant sunnites, qui ont alors passé des alliances avec l'Iran, ce que le régime de Saddam Hussein leur a fait payer très cher (bombardement chimique de Halabja en mars 1988). À l'inverse, l'obédience chiite des Arabes du Sud-Est de l'Iran (Khuzistan) n'empêche pas une

partie de ces derniers de se plaindre de discriminations et de réclamer plus d'autonomie au sein de l'État iranien.

## Liban, Syrie, Iran...

L'offensive sanglante de l'armée israélienne au Liban a pu apporter un supplément de prestige à un Hezbollah déjà auréolé par sa résistance à l'occupation israélienne du Sud-Liban. Pour autant, le chiisme libanais dans sa configuration politique n'est pas aussi homogène que ce qu'il laisse aujourd'hui paraître à l'ombre d'un pays en ruine. En effet, si le Hezbollah est omniprésent, le mouvement Amal, en retrait, est toujours présent, de même que le Conseil supérieur chiite, la plus haute instance de la communauté chiite du Liban, initialement plutôt proche du mouvement Amal et non reconnu par le Hezbollah, mais dont le président, l'ayatollah Mohammad Mahdi Shamseddine, décédé en 2001, s'est distingué par les passerelles jetées vers les autres communautés du pays, forçant au passage le Hezbollah à davantage de réalisme dans ses projets politiques. Le Hezbollah, dont le projet est aussi social, dépend certes de l'aide matérielle et politique de l'Iran mais garde tout de même une certaine autonomie. Les déclarations de Hassan Nasrallah admettant avoir commis une erreur en enlevant deux soldats israéliens ont ainsi été censurées en Iran dès lors qu'elles ne cadreraient pas avec le discours officiel iranien sans concession vis-à-vis d'Israël. Le seul média iranien qui a osé diffuser cette information (le quotidien *Shargh*) vient d'ailleurs d'être suspendu. Ali Al Amin, le mufti chiite de Tyr, la ville principale du Sud-Liban à majorité chiite, n'a pas mérité ses critiques à l'égard du Hezbollah dans un de ses bastions. Cette opinion certes minoritaire, a fortiori dans l'ambiance de consensus qui prévaut encore aujourd'hui au Liban, émanant néanmoins d'un dignitaire chiite, illustre à lui seul la fragilité d'une vision homogène de la communauté chiite libanaise traversée par des débats et composée d'une majorité silencieuse préoccupée davantage par son bien-être matériel que par la constitution d'un hypothétique «croissant chiite».

Quant à l'alliance politique entre la Syrie et l'Iran, elle s'explique davantage par la géopolitique que par des liens fraternels qui uniraient d'un

point de vue théologique les chiites iraniens aux alaouites syriens, au pouvoir en Syrie. L'alaouisme est en effet une branche du chiisme à propos de laquelle toutefois les avis des savants musulmans sunnites et chiites divergent quant à son caractère réellement musulman. Certes Damas, profitant du déclin de la ville sainte chiite de Najaf en Irak, dont l'influence a longtemps été combatue sous le régime de Saddam Hussein, a permis le développement d'une religiosité chiite en Syrie autour notamment du mausolée de Zaynab (fille de Ali, particulièrement vénérée par les chiites) dans la banlieue de Damas qui est surtout le fait de «touristes religieux» venus essentiellement d'Iran et dont les rites et la langue n'ont rien à voir avec ceux de la population locale arabe et sunnite.

Un autre paradoxe posé par le concept de «croissant chiite» sous parapage iranien, c'est qu'à l'intérieur des frontières de l'Iran, il y a bien longtemps que le discours idéologique révolutionnaire pan-chiite ne fait plus recette. L'Iran est, paradoxalement malgré les apparences, un pays où la sécularisation de la société est très avancée. En outre, vingt-sept années de République islamique et son cortège de pressions sociales et de promesses socioéconomiques non tenues sur fond de corruption ont provoqué un large désenchantement de la population iranienne qui, très déçue par le bilan initialement prometteur de Khatami s'en est même remise, lors de la dernière élection présidentielle, à Mahmoud Ahmadinejad qui a séduit bien davantage par son populisme d'homme sincèrement modeste que par ses positions idéologiques, a fortiori dès lors qu'il était opposé à Hashemi Rafsanjani, présenté comme plus libéral, mais symbolisant surtout aux yeux des Iraniens, bien plus qu'Ahmadinejad, un quart de siècle de République islamique. Enfin, la réalité d'un «croissant chiite», concept mis en avant par Abdallah II de Jordanie et appuyé par le président égyptien Hosni Mubarak, potentats certes sunnites mais surtout inquiets de perdre leur pouvoir, supposerait qu'une communauté d'obéissance religieuse au sein de l'islam (le chiisme) ait définitivement pris le pas sur les rivalités nationales et ethniques, notamment entre Arabes et Persans, ce qui est encore loin d'être le cas\*. ▲

Hassan Nasrallah: le chiisme libanais pas aussi homogène qu'il y paraît.



\* Ndlr: ouvrir aux lecteurs la pluralité des opinions est l'objectif d'Espace de Libertés. Dans le n°345 (septembre 2006) et le Document n°16 à paraître fin octobre, la thèse inverse est présentée par Jacques Rifflet.

## Art martial

# Prof de philo et prof de gym, même combat

BAUDOUIN DECHARNEUX ET XAVIER POUSSSEUR\*

**L**es effets positifs de l'activité physique sur la santé sont démontrés de longue date. Il apparaît toutefois que le débat relatif au sport (et donc au bien-être) est dominé par des images, des préjugés, des attitudes, qui ne correspondent à aucune réalité sinon des intérêts parallèles à la santé. Si le sport est longtemps apparu comme une valeur, étant donné ses vertus éducatives (valorisation de l'effort, façon de s'affirmer, renforcement des aptitudes, apprentissage de la vie commune, réalisation d'objectifs seul ou en équipe, etc.), l'évolution du sport professionnel est alarmante sur le plan éthique. Les grandes «fêtes» du foot, du cyclisme ou de l'athlétisme laissent songeurs, même s'il importe de faire la part des choses entre la médiatisation des «affaires» et la réalité du terrain.

Les Arts martiaux n'échappent pas à ces écueils. Les déballages de gros muscles, les séances de cassettes réelles ou triquées, l'obsession compétitive, la recherche du «client» à n'importe quel prix, la récupération médiatique hyperviolente, sont autant de dérives qu'il convient de fustiger. Il nous semble que l'Art martial possède des vertus qui méritent d'être soulignées.

de mieux-être et de mieux se connaître, les pratiques martiales revêtent une grande diversité. Aussi, il convient d'aborder la question de l'identité martiale avec ouverture d'esprit et modestie.

Les Arts martiaux actuels sont sans exception le fruit d'une évolution tardive qui, d'un monde féodal où le conflit armé était érigé en principe au nom de codes d'honneur, glissa à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Chine, au Japon, en Corée, vers une pratique spirituelle.

La spiritualisation de l'Art martial, -certes un processus ancien attribuable à la cohérence symbolique des systèmes traditionnels-, fut accentuée par la prise de conscience de la disparition à brève échéance qui le guettait dans un monde colonial où la valeur guerrière d'un homme était appelée à peser de moins en moins face à une technologie militaire en plein essor. L'Art martial moderne est la conséquence paradoxale d'une fuite en avant du traditionnel.

## Art martial et pédagogie

Au niveau pédagogique, des demandes de plus en plus pressantes tournent autour de thèmes qui sont aujourd'hui de vrais enjeux sociaux. La relation dégradée à l'autre ou plutôt le déni de l'autre, la montée d'une violence verbale (devenue un mode de communication) et physi-

que, l'incapacité à assumer la frustration, l'incompréhension des limites, l'incapacité à s'examiner de façon critique (en positif ou en négatif), le refus d'accepter la différence de l'autre, sont autant de symptômes qui dénotent une dégradation des relations humaines. La cause fondamentale est sans doute le repli sur soi et les réflexes «identitaires» qui caractérisent ce début de millénaire.

La pratique de l'Art martial permet d'aborder d'autres aspects du champ éducatif. Ainsi, les notions de régularité, de pratique corporelle non compétitive, de ritualisation de l'espace social, de prise de conscience de soi-même, d'attention, peuvent être abordées sans recourir à une conceptualisation rebutante. On peut y ajouter une entrée de plain-pied dans une culture radicalement autre, ce qui permet d'investir la notion de multiculturalité de façon pratique. La combinatoire entre tradition de l'autre et pratique immédiate nous semble fructueuse.

Plus fondamentalement, la notion d'art, qui dépasse celle de pratique, mérite que l'on s'y attarde. Elle engage à une réflexion sur le sens de la pratique. Or, tout enseignant sait que c'est précisément cette aptitude à s'observer soi-même qui fait cruellement défaut à notre système éducatif. S'il existe une dérive pseudo-mystique au sein de certains courants se revendiquant des Arts martiaux, une

pratique bien comprise permet de réconcilier le «prof de philo» et le «prof de gym», ces deux marginaux du système éducatif. Ne met-on pas souvent dans les marges de nos vies ce qui interroge et dérange?

## Un peu de pratique

Il nous semble que plusieurs composantes devraient retenir l'attention des pédagogues, parents et futurs pratiquants. Il faut d'abord distinguer art martial et pratique martiale. L'art martial est un tout; la pratique martiale est un transfert de techniques. Il faut être attentif aux aspects rituels (respect de l'autre, étiquette, calme, etc.), à la qualité technique de la pratique (respect du corps et des limites de chacun), à une stricte non-violence (sensibilisation aux conséquences des techniques). Les aspects compétitifs ne sont pas à proscrire (certaines disciplines les autorisent) mais doivent être codifiés et intégrés dans le pôle éducatif.

Lorsque ces différents points se combinent, on peut alors parler d'un «art martial». Cette dernière notion englobe les notions de sport, de compétition, de bien-être, de

progression adaptée, etc. La notion de club est essentielle car elle permet une évolution dans la durée. Il faut privilégier l'enseignant de proximité à l'image de tel ou tel groupement. Bref, jouer la qualité contre le marketing. L'ancrage dans un groupe plus large permet toutefois de suivre des stages, séminaires ou entraînements avec des personnalités différentes, ce qui permet d'ouvrir l'esprit.

## Le corps et l'esprit

Certes, les pratiques martiales ne sont pas le fin mot ou la panacée permettant à notre petit monde de se porter mieux. Chaque époque a rencontré ses difficultés et le monde n'était certainement pas plus humain dans la Chine antique, en Corée sous les Tang ou au Japon médiéval. Fuir dans le passé, vers les objets, les autres ou même en soi n'a jamais été une solution durable pour résoudre les questions que la vie nous pose. Il existe bien d'autres pistes de réflexion et c'est heureux.

Parmi d'autres disciplines, l'Art martial permet toutefois d'aborder des enjeux majeurs du système éducatif du point de vue pratique. En fait, qu'il

s'agisse de la violence, des limites personnelles, du rapport au corps, du progrès sur soi-même, du respect de l'autre, cette forme de mise en situation est sans doute plus efficace que les grands discours. Encore faut-il que nous acceptions de laisser une place à autre chose que du cérébral ou du compétitif dans nos programmes scolaires ou notre agenda. Encore faut-il que nous apprenions que vivre est un art et non un fardeau.

Il est assez amusant de constater qu'après avoir empilé les méthodes pédagogiques les plus variées, l'idée de laisser des enfants d'école primaire une journée complète dans la même classe avec deux «récréations» ou des adolescents confrontés la même journée à une noria de professeurs a survécu, au mépris de toute logique. Le prof de gym s'occupe du corps, les autres de l'esprit... Rien à signaler. Ne faudrait-il pas revoir la copie et s'interroger sur le comment respirer, écouter, intérioriser? De faudrait-il pas chercher le calme au lieu de demander le calme? Vous avez dit «trop simple»? ▲

## Morale et démocratie

Il y a parfois bien plus à prendre dans un opuscule de cinquante pages que dans un gros livre filandreux.

C'est ce que démontre Ruwen Ogien<sup>1</sup>, philosophe et directeur de recherche au CNRS français dans *La morale a-t-elle un avenir?*<sup>2</sup>

Son point de départ, c'est le thème des «valeurs morales», dominant dans la politique américaine et qui gagne peu à peu l'Europe. Pour sa part, Ruwen Ogien ne voit là que des engagements de nature religieuse, spécialement dans tout le domaine de la famille, de la sexualité et de la bioéthique (avortement, mariage gay, euthanasie, clonage,...).

Sans guère sortir du vocabulaire de Monsieur Tout-le-monde, il relève les contradictions dans les arguments ou plutôt les positions des défenseurs des «valeurs morales».

Comment se fait-il qu'aux États-Unis les adversaires de l'homoparentalité luttent simultanément contre la mixité dans l'enseignement? Les enfants d'au-

trefois éduqués en internat ne voyaient pratiquement personne de l'autre sexe avant dix-huit ans.

Un argument souvent avancé, notamment contre le clonage thérapeutique et l'euthanasie est celui de la «pente fatale». Elle nous mènerait du clonage thérapeutique au reproductive et ce dernier aboutirait à des êtres inhumains, sans droits, téléguidés.

Mais, dit R. Ogien, ce n'est là que la forme nouvelle d'un adage antique: «Qui vole un œuf vole un bœuf». L'argument du nain montre l'inanité du raisonnement. Si un être de 70 cm est manifestement un nain, ce sera la même chose pour un être de 70 cm auquel on ajoute 5 cm. On peut continuer le raisonnement jusqu'au double mètre<sup>3</sup>.

R. Ogien reproche au fond à la vision conservatrice de la morale d'être paternaliste en ce qu'elle veut nous dicter un usage normatif de notre corps.

De manière plus systématique, il plaide pour une éthique<sup>4</sup> minimale, adaptée à

la démocratie et fondée sur trois principes: la considération égale accordée aux intérêts de chacun, la neutralité à l'égard des conceptions du bien et l'intervention légale limitée aux cas de torts flagrants infligés à autrui.

Sur ces bases et spécialement la dernière, Ogien s'élève contre ceux qui veulent interdire la prostitution (une prostituée ne fait de tort qu'à elle-même). Mais il voit bien qu'aujourd'hui, dans un tel cas, les conservateurs et certains progressistes s'unissent pour en appeler à la «dignité humaine», contre une éthique antipaternaliste.

Pour lui, c'est le retour de la religion ou de la métaphysique dans le débat public «sous des habits laïques».

Il appelle «panique morale» cette incapacité à s'en tenir à l'éthique modeste qu'il propose.

C'est un débat de fond aujourd'hui, pour lequel, j'en conviens, il faudra sans doute plus que cinquante pages.

Patrice Darteville

<sup>1</sup> J'avais déjà cité son point de vue non conformiste sur le clonage dans mon éditorial «La liberté et la science», *Espace de Libertés* n°335, octobre 2005, et l'agression dont il avait été victime de la part d'Alain Finkielkraut. J'avoue pourtant à la lecture de *Pourquoi tant de honte?* ne pas comprendre les enjeux réels d'un de ses thèmes favoris, la honte.

<sup>2</sup> Nantes, Éditions Pleins feux, Lundi Philo, 2006, 57 p., prix env. 8 €.

<sup>3</sup> Habermas s'est aussi attaqué à ce problème.

<sup>4</sup> R. Ogien proscrit à juste titre la distinction entre «éthique» et «morale».

\* B. Decharneux et X. Pousser, membres du personnel de l'ULB bien connus du mouvement laïque, débutent cette année un cours d'Art martial à l'ULB (campus Solbosch), les mardis et mercredis de 12h30 à 13h30. En enseignant le kendo, l'iaï et certaines techniques du karaté (soo bahk do), ils souhaitent faire partager une passion commune pour l'Art martial (bdecharn@ulb.ac.be; xavier.pousser@ulb.ac.be -02/650.46.16). Leur club universitaire suit les principes de l'All Kendo Belgium Federation et de l'Association belge de Soo Bahk Do.

L'entretien de Jean Sloover avec Bernard Lahire

# La souffrance d'écrire

**«Chaque livre, disait Sartre, propose une libération concrète à partir d'une aliénation particulière...».**

**D**es penseurs comme Durkheim ou Marx soutenaient que, la société se différenciant de plus en plus, la division et la spécialisation de plus en plus poussées de la production amèneraient à cantonner chaque individu dans une branche très spécifique de l'organisation du travail. S'ils n'avaient pas tout à fait tort, ils n'avaient pas non plus tout à fait raison: en tout cas, dans notre société où -les exceptions de plus en plus fréquentes confirmant de moins en moins la règle générale- l'emploi se fait progressivement plus précaire, nombreux sont ceux qui multiplient les types d'activités pour arrondir les fins de mois ou se prémunir des lendemains difficiles. Ce dédoublement des tâches -pas toujours immédiatement lucratives, d'ailleurs...- n'est ni sans conséquence sur la façon dont nous percevons le monde qui nous entoure, ni, forcément, sur la manière dont, le cas échéant, nous l'exprimons. Mais ce qui, désormais, se vit là à grande échelle, n'est pas, pour autant, quelque chose d'inédit. Certaines «occupations» -le mot «profession», on va le lire, semble trop connoté- paraissent même coutumières de cette superposition de contextes. Il en va ainsi des écrivains: confectionneurs de mondes imaginaires ou déconstructeurs du réel, ceux-ci sont, le plus souvent, pour chasser «l'angoisse de la croûte», tenus, au quotidien, à des labeurs alimentaires plus ou moins pénibles. Avec quels effets sur les œuvres dont nous sommes tous imprégnés? Explorations avec Bernard Lahire, qui s'est penché sur la condition des écrivains\*.

Bernard Lahire, qu'est-ce qu'un écrivain?  
Une question apparemment aussi simple est en fait assez redoutable: pour celui qui souhaite enquêter auprès d'elle, la définition de cette population est tout sauf évidente. Au fond, le sociologue n'a pas à trancher pour dire qui est un écrivain et qui ne l'est pas. Qui est un «vrai écrivain» et qui n'est qu'un simple «faiseur de livres», etc. En affrontant les problèmes que soulève la définition de cette population, on découvre en fait une propriété fondamentale du jeu littéraire, à savoir le flou dû à un faible degré d'institutionnalisation et de professionnalisation. En effet, le jeu littéraire est un univers social qui ne fixe aucun droit d'entrée, qui ne comporte aucune formation spécifique et qui permet à des écrivains très différents -des plus petits aux plus grands, des plus régionalement circonscrits aux plus nationalement reconnus- d'exister en tant que tels grâce à une multitude de maisons d'édition, de revues, de prix, de concours, de salons, etc. On peut juste dire que c'est la publication qui fait l'écrivain et que la condition minimale pour être considéré comme tel est d'avoir publié. L'éditeur est en quelque sorte un «auteur d'auteur».

Votre recherche met en évidence la «double vie» des écrivains. De quoi s'agit-il?

À la différence de la plupart des travailleurs -ouvriers, ingénieurs, patrons, avocats, philosophes, etc.-, qui passent tout leur temps de travail dans un seul univers professionnel et tirent l'essentiel de leur revenu de ce travail, la grande majorité des écrivains

vains sont amenés à cumuler activité littéraire et «second métier», souvent leur occupation principale: ils alternent temps de l'écriture et temps des activités professionnelles rémunératrices. J'ai choisi l'expression «double vie» aussi parce qu'on dit souvent qu'une personne qui trompe son conjoint mène une double vie. Or, Alfred de Vigny mettait en scène dans *Chatterton* le personnage de Lord Beckford qui conseille de façon imagée au poète Thomas Chatterton de garder la poésie pour maîtresse, mais de ne surtout pas la prendre pour épouse. La littérature est pensée comme une distraction peu sérieuse qui ne nourrit pas son homme. Cela en dit long sur la nécessité économique de cette double vie...

Comment expliquer que bien qu'ils en soient les figures les plus emblématiques, les écrivains sont aussi les acteurs économiquement les plus faibles des «professionnels du livre»?

Lorsque l'on évoque les «professionnels du livre», on ne parle jamais des écrivains, mais des libraires, des éditeurs, des bibliothécaires, etc. Les écrivains sont à la fois culturellement centraux -puisque ce sont eux qui fournissent les textes originaux- et économiquement très marginaux dans la chaîne du livre. En moyenne, seuls 8% du prix d'un livre reviennent à l'auteur contre 35% au libraire, 18% à l'imprimeur, 15% à l'éditeur, 11% au distributeur, 9% au diffuseur et 4% à la publicité! C'est une question de rapport de force entre l'ensemble des «partenaires» de la chaîne du livre. Le maillon faible, c'est l'écrivain, isolé, dépendant de l'éditeur pour exister publi-

quement, prêt parfois à perdre de l'argent ou à ne pas en gagner pour pouvoir être édité par une maison prestigieuse.

## Honneur aux médiocres

En quoi cette difficulté structurelle à «vivre de sa plume» influence-t-elle la production littéraire?

La production littéraire, dans son ensemble, est profondément marquée par cette situation et ce, à des niveaux très différents. Par exemple, la nécessité d'un «second métier» conduit à privilégier des métiers comme ceux d'enseignant ou de journaliste, parce que ce sont des métiers où l'écriture a une place importante. Mais même s'ils sont peu nombreux, il existe aussi des écrivains agriculteurs, artisans, ouvriers, petits employés, etc. Or, en fonction du lieu où l'on s'inscrit dans l'espace social, on n'écrit ni les mêmes «histoires», ni de la même manière. Le fait qu'il soit quasiment obligatoire -si l'on n'est pas rentier comme Flaubert...- d'exercer un «second métier» engendre donc de la diversité littéraire: les agriculteurs ou les ouvriers ne font

qu'écrits, prêt parfois à perdre de l'argent ou à ne pas en gagner pour pouvoir être édité par une maison prestigieuse.

L'écrivain à second métier constitue, dites-vous, un cas particulièrement intéressant pour réfléchir à la division du travail et des fonctions dans notre société où chaque homme n'est pas assignable à une seule place. Que voulez-vous dire?

C'est un cas intéressant parce qu'il permet de mettre le doigt sur une question sociale et sociologique bien plus générale. En effet, ce qui est particulièrement flagrant dans le cas des écrivains -et de nombreux autres artistes- n'est pas absent dans d'autres parties du monde social. Nous vivons dans des sociétés très différenciées où les individus y sont de plus en plus souvent amenés à s'inscrire dans des cadres sociaux -et «socialisateurs»- diversifiés. Ils circulent en effet d'un cadre à l'autre: du cadre familial au cadre professionnel, du cadre professionnel au cadre des loisirs, et ainsi de suite. Les enquêtes montrent d'ailleurs que les pratiques dites «amateurs» -qui sont vécues parfois comme de véritables «passions»- sont de plus en plus fréquentes en France. La diminution du temps de travail au cours du XX<sup>e</sup> siècle a bien sûr contribué à soutenir ce phénomène.

La condition littéraire que vous mettez au clair est-elle propre à notre société libérale caractérisée, entre autres, par le chômage de masse et une forte valorisation des valeurs marchandes?

Il est évident que les écrivains sont, comme d'autres, victimes des problèmes sociaux d'aujourd'hui. J'ai consacré tout un chapitre intitulé «Précarité et incertitudes» à l'examen des cas d'écrivains les plus précaires. Cela concerne notamment ceux qui ont pour «second métier» des métiers de la culture -comédiens, musiciens, peintres, etc.- tout aussi précaires. Nous sommes dans des sociétés où l'argent et l'idée de rentabilité économique règnent en maîtres dans tous les domaines, y compris dans des secteurs dont on pourrait penser qu'ils devraient en être protégés: éducation, santé et culture notamment. Du coup, dans une société de marché, le paradoxe est que les écrivains qui vivent le mieux de leur plume ne sont le plus souvent pas ceux qui sont les plus forts d'un point de vue littéraire...▲



Un manuscrit de Gustave Flaubert: une des quatre versions de *Salammbo*.

© AFP/Viollet

## Déchirement

Est-ce à dire que d'autres types d'organisation collective ou qu'à d'autres époques, la condition littéraire est, a été, ou pourrait être différente?

L'histoire des écrivains est l'histoire des dépendances successives avec lesquelles ils ont dû composer. À l'âge classique, c'était le mécénat et le clientélisme; depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le marché du livre, avec un rôle croissant de la presse, puis des médias audiovisuels tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Seul l'État peut les libérer des contraintes du marché qui les poussent à écrire plus «grand public», plus «simple», plus «captivant» ou «sensationnaliste», etc.

Quel que soit leur statut d'écrivains à succès ou méconnus, «les écrivains, constatez-vous, vivent de grandes frustrations». De quelles frustrations s'agit-il?

Quand vous avez la littérature «chevillée au corps», que c'est une pulsion qui est plus forte que vous et que vous êtes obligé de stopper régulièrement cette activité ou de la fractionner dans le temps pour exercer un second métier plus ou moins alentour, la frustration est grande. Pour se donner une idée de cela, il faut lire le journal de Kafka où celui-ci dit le déchirement que représente cette situation de double vie. Passer sans cesse de l'Office d'assurance contre les accidents de travail de Prague à l'exercice de la littérature, constitue une situation très douloureuse...

Que faudrait-il changer à la situation des écrivains pour les soulager à cet égard?

Je pense que, sous l'effet de la scolarisation croissante et prolongée, le nombre d'écrivains a augmenté au cours du XX<sup>e</sup> siècle, mais que les politiques d'aides aux auteurs n'ont pas suivi en proportion. D'ailleurs, on aide en général davantage les livres, les éditeurs, les libraires,... que les auteurs. Une politique ambitieuse de bourses de création et d'années sabatiques serait un soutien important de l'Etat à la littérature vivante. Il faut garder à l'esprit que l'Etat, via son Ecole, se sert des écrivains du passé et même du présent pour former les citoyens. Il serait donc normal qu'il aide plus fortement les écrivains contemporains. ▲

\* La condition littéraire - La double vie des écrivains, éditions La Découverte, 620 pp.  
Bernard Lahire est professeur de sociologie à l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines et directeur du Groupe de recherche sur la socialisation au CNRS.

# Transmettre la mémoire des femmes

ANNE MORELLI

**L**e *Dictionnaire des femmes belges*, récemment paru<sup>1</sup>, présente en 450 notices une sélection de biographies couvrant les domaines les plus divers, du sport aux affaires, en passant par les arts et la politique.

Les notices rassemblent généralement ce qu'il est possible de réunir comme informations publiées sur ces femmes et dressent donc l'état actuel des connaissances sur ces personnalités.

Un système de renvois quasi systématique permet de découvrir les notices tant sous les noms de jeunes filles que sous les noms d'épouses. Si certaines notices sont classiques, d'autres nous apportent de salutaires étonnements parce que ces femmes ont été éclipsées par des hommes: ainsi, une notice sur deux artistes respectivement mère et tante du professeur Jean Stengers, ou encore celle de la sœur du roi Albert, devenue mère supérieure d'un couvent, ce que personnellement j'ignorais.

Les personnalités retenues sont des femmes décédées, mais certaines femmes, qui ont joué un rôle important il y a fort longtemps, ont le bonheur de connaître une longévité excellente qui les exclut du dictionnaire, tandis que d'autres qui ont eu le malheur de mourir plus jeunes y figurent. C'est ainsi qu'on trouvera une notice consacrée à Paule Herremans, speakerine et animatrice de l'INR, ou à Françoise Van de Moortel, mais rien sur Jeanine Lambotte.

D'autre part, la formule appliquée à la première femme d'Émile Vandervelde, Lalla Speyer, «on perd sa trace en 1925», laisse perplexe.

Quant à la notice d'Isabelle Errera, elle peut surprendre. Ne prenant pas en compte l'impact politique et social très important du personnage, dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'auteure –qui est conservatrice du département textile du Musée du Cin-

Madeleine Bourdouxhe,...), les pionnières du féminisme (Léonie La Fontaine, Adèle Hauwel, Germaine Hannevert,...), les premières femmes politiques (Lucie Déjardin, Isabelle Blume, Marie Spaak,...), les artistes (Anna Boch, Berthe Bovy, la Malibranch,...) ou les femmes de la famille royale.

Bien sûr, l'ouvrage qui exhume ces oubliées comprend aussi de petites inexactitudes. Elles proviennent parfois d'approximations chronologiques. Ainsi la notice de Lucia de Brouckère contient cette phrase étrange: «Vice-présidente du Centre d'Action Laïque, elle s'engage peu après la Seconde Guerre mondiale dans le combat pour la dépénalisation de l'avortement». Ce qui laisserait imaginer au lecteur que le CAL existait à cette époque, ce qui constituerait un fameux anachronisme<sup>2</sup>.

Dans d'autres cas, un pudique: «elle est proche de... suivi d'un nom d'homme» aurait sans doute dû être remplacé par une formule plus précise sur des relations qui ont parfois un intérêt général. Ailleurs, il faut quelques pré-requis (les jeunes lectrices savent-elles toutes ce que sont les événements de Grâce-Berleur?) pour comprendre une notice.

Il reste à espérer que le succès de ce dictionnaire permettra une deuxième édition tenant compte des critiques adressées à la première. À cette deuxième édition, il faut souhaiter que toutes les photos soient retraitées pour être de meilleure qualité. Dans la présente édition, la trame de nombreuses photos est si forte que beaucoup de femmes semblent être des carmélites photographiées à travers leur clôture! ▲

quantenaire– ne présente Isabelle Errera que... comme collectionneuse de tissus! On peut dire que c'est aborder cette femme exceptionnelle par le petit bout de la lorgnette.

Comme dans tout ouvrage collectif, les notices sont donc de qualités diverses. Certaines manquent parfois d'âme pour évoquer des femmes de chair et de sang qui ont donné un sens à leur vie et, comme pour tant d'ouvrages de ce genre, chaque lecteur va, selon ses centres d'intérêt, regretter certaines absentes.

Pour ma part, j'ai surtout regretté un «déficit» de femmes résistantes. Des femmes exécutées par les nazis ne figurent pas dans le dictionnaire (Flore Velaerts, Gilberte Borgers, Fernande Volral,...), ni des déportées illustres (Fanny Jacquemotte, Félicie Mertens, Noemi De Tomi,...) qui auraient mérité, selon moi, d'y figurer, comme des femmes responsables dans la Résistance (Berthe Baligand, Edith Buch, Hélène Burgers,...).

Malgré ces regrets, le *Dictionnaire des femmes belges* est un magnifique outil de référence. Il fixe le souvenir de femmes très souvent oubliées ou négligées par l'Histoire. Il a aussi le mérite –trop rare à notre époque– de réunir dans cette transmission de la mémoire tant des femmes flamandes que francophones dont les parcours s'enchevêtrent si souvent pendant ces deux siècles.

Quant à la notice d'Isabelle Errera, elle peut surprendre. Ne prenant pas en compte l'impact politique et social très important du personnage, dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'auteure –qui est conservatrice du dé-

# La subjectivité comme réelle objectivité

JULIEN DOHET

**Brillant intellectuel, Howard Zinn était aussi, et surtout, un homme de terrain.**

**N**ombreux sont ceux qui croient en une Histoire objective basée sur des faits. Si la deuxième partie

est exacte, la question de l'objectivité est beaucoup plus délicate car elle revient souvent à se satisfaire d'une Histoire officielle.

Or, c'est l'affirmation d'un point de vue basé sur une critique des faits qui peut permettre, par un travail de débroussaillage et de mise en perspective, une réelle compréhension des événements historiques et une éducation à l'esprit critique. C'est ce que fait Howard Zinn dans son autobiographie au titre explicite *L'impossible neutralité*<sup>1</sup>, ouvrage indispensable pour comprendre l'histoire des États-Unis<sup>2</sup>. Zinn y raconte sa vie mais surtout les raisons de son engagement et de sa passion pour écrire l'histoire des oubliés de l'Histoire<sup>3</sup>.

Né en 1923 dans un milieu populaire, Zinn s'engage en 1943 dans l'aviation et participe à la guerre en Europe.

«*Hiroshima et Royan furent les éléments déterminants de ma remise en cause progressive de ce que j'avais tout d'abord accepté sans réticence: la parfaite légitimité morale de la guerre contre le fascisme*<sup>4</sup>. Cette réflexion critique et lucide est parfaitement mise en perspective et en actualité par des prises de positions comme son texte écrit à la suite du 11 septembre 2001. Celui-ci pose déjà les questions fondamentales sur lesquelles l'Amérique commence seulement à s'interroger après cinq ans «d'estompe de la norme» et la multiplication des scandales (Guantanamo, vols de la CIA en Europe, Abou Ghraib...). Mais n'était-ce pas

des inconnus qui ont permis la fin de la ségrégation officielle, «[...] mais racisme, pauvreté et violences policières constituent toujours la réalité incontournable de la vie des Américains noirs»<sup>7</sup>, soulignant par là combien la démocratie politique doit être complétée par la démocratie économique et sociale, comme nous l'a rappelé le 40<sup>e</sup> anniversaire de la grève des femmes de la FN réclamant le «à travail égal, salaire égal», dix-huit ans après avoir obtenu le droit de vote.

Le tournant politique de sa vie est une manifestation pacifique, n'enfreignant aucune loi, à laquelle il participe à New York, et qui est réprimée: «[...] C'est ce jour-là que j'ai cessé d'être un jeune homme aux idées libérales, ayant foi dans le caractère équilibré de la démocratie américaine. Je devins un radical convaincu que quelque chose d'essentiel ne tournait pas rond dans ce pays. Et pas seulement l'existence de la misère au beau milieu de richesses phénoménales, ni le terrible traitement réservé aux Noirs, mais bien quelque chose de pourri à la racine»<sup>8</sup>. Quand Howard Zinn parle de radicalité, il ne parle pas de terrorisme, mais de positions cohérentes qui ne visent pas seulement à changer le monde mais également la façon dont on vit, ici et maintenant. Et de dire modestement: «La récompense de notre participation à un mouvement en faveur de davantage de justice sociale n'est pas la perspective d'une victoire future. C'est le bonheur de se révolter avec d'autres; de prendre des risques ensemble; de se réjouir des petits triomphes et de supporter les revers décourageants certes, mais ensemble»<sup>9</sup>. ▲

<sup>1</sup> Howard Zinn, *L'impossible neutralité. Autobiographie d'un historien et militant*. Coll. Mémoires sociales, Marseille, Agone, 2006.

<sup>2</sup> Howard Zinn, *Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2002.

<sup>3</sup> Voir également sur un autre sujet Michèle Perrot, *Les femmes ou le silence de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

<sup>4</sup> p.158.

<sup>5</sup> p.244.

<sup>6</sup> p.293.

<sup>7</sup> p.107.

<sup>8</sup> p.287-288.

<sup>9</sup> p.109.

# Les Rencontres philo

## Philosopher pour le plaisir

MIREILLE ANDRIES

**La philosophie nous concerne tous parce qu'elle nous oblige à réfléchir.**

L'idée a fleuri avec le printemps 2001, à Wavre. Autour de Baudouin Decharneux et Ali Serghini, le CA fraîchement élu du CAL-BW décidait de créer en terre brabançonne un nouveau pôle philosophique. Un pôle de rayonnement qui dépasserait les frontières de la Belgique, invitant de grands penseurs à venir débattre et s'interroger sur les fractures et les tensions d'une société en pleine évolution. Lancées en novembre 2001, à Ottignies et à Jauchelette, sur le thème de la philosophie au quotidien, les «Rencontres Philo» étaient nées, en collaboration avec la revue *Entre-Vues*. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. D'année en année, le succès ne s'est pas démenti, auprès des maîtres de morale d'abord, vers un public plus large ensuite. Un succès qui a fait des petits, puisqu'un véritable «Pôle philo» a vu le jour en Brabant wallon. Philosopher devient plus qu'une mode, c'est désormais un plaisir!

### Concentré de pur plaisir

Le plaisir est justement le thème retenu pour la sixième édition des «Rencontres», qui se concentrent cette année à Wavre. L'occasion d'éprouver les rapports complexes entre le droit et le plaisir, de s'interroger notamment sur la transgression du désir, sur le poids des institutions et la portée de l'ombre de Freud. Une confrontation attendue entre d'éménents juristes, des philosophes et des psychanalystes. Comme à chaque fois, on sait déjà qu'il y a aura des

moments épiques, des instants magiques, quelques fulgurances, des phrases qui restent, des idées qui progressent. Certes, on est loin désormais du charme de la belle grange de l'abbaye de la Ramée, où se déroulaient les premières journées, mais le plaisir de se retrouver pour discuter et se sentir soudain plus intelligent demeure intact.

Des premières «Rencontres», les plus fidèles se souviennent de la verve et de la truculence de Jacques Sojcher expliquant sa philosophie de la joie de vivre et de rire au quotidien. Les plus attentifs n'ont pas oublié les leçons d'enthousiasme du professeur Michel Tozzi, ni la force de conviction de Jean-Charles Pettiez. Les plus mordus se rappellent encore de cet incroyable duel de poètes entre Luc Richir et Claire Lejeune sur le processus créatif. Cet improbable débat prouva que la création ne se dissèque pas sur une table, fût-elle de discussion! Ce fut aussi une belle leçon.

### La voix des maîtres

Leçon d'humanité, leçon d'humilité. La philosophie se mérite et, pour autant qu'on surmonte ses appréhensions, quelle satisfaction! A chaque débat, le plaisir renouvelé d'assister en direct à la construction d'un raisonnement, au cheminement d'une pensée. Comme une envolée lyrique de Jacques De Decker ou comme Jean-François Kahn, parlant de la laïcité en politique et nous dévoilant des pans inconnus de Victor Hugo. Quand on est curieux, comment ne

pas venir écouter Robert Joly, ancien président de l'Institut d'Études des religions et de la laïcité, quand il répond à l'interrogation de savoir si l'amour est une invention chrétienne? Croyance, trop répandue, mais fausse bien sûr: toutes les cultures anciennes attestent l'amour du prochain bien avant le christianisme! Mais quand il ajoute que «la charité chrétienne a des limites étroites, qui ne préparent en rien l'évolution vers les droits sociaux, inscrits dans la tradition des Lumières», il projette le débat dans une autre dimension. Charité, partage, amour du prochain, amour universel... que cachent les mots? Voilà qu'il nous faut repenser le sens de valeurs familiaires, valeurs qui déterminent souvent le sens de nos actes, de nos petits gestes quotidiens, mais aussi le sens de l'action politique et la nature des choix qui sont faits.

Car philosophie, société et politique n'ont pas fini de se décliner. Lors des «Rencontres» de novembre 2005, Vincent de Coorebyter, directeur du CRISP, a lumineusement expliqué comment les partis naissent des clivages, philosophiques ou socioéconomiques, auxquels ils s'adossent tellement qu'ils finissent par ne plus pouvoir les surmonter. S'interrogeant sur la conception politique de l'universel, Jean-Marie Besnier, professeur de philosophie à la Sorbonne, a préféré pointer du doigt les risques inhérents aux technologies de l'information. Il voit «dans l'universel réalisé par Internet, une propension, une frénésie, à vouloir en finir avec le temps, à l'écraser comme si c'était l'idéal absolu». Et de rappeler que «les totalitarismes aussi ont en vue d'en finir avec le temps, de figer les choses, d'instaurer une répétition obsédante des mêmes rituels». Une pensée plus loin. ▲

SOPHIE CREUZ

**Lignes de faille de Nancy Huston -Pénélope de la destinée humaine- remonte en quatre générations à la déflagration originelle.**

**J'ai six ans et je suis un génie, première pensée du matin.** Sol, petit Rambo en culotte courte est opérationnel. Formaté par la télé, biberonné à la psychologie positive, ce surhomme «fils de Dieu et de Google» a déjà vaincu son père. Le roman de Nancy Huston s'ouvre par une féroce drôlerie: Sol claironne que «AGM (son arrière-grand-mère) est une chanteuse célèbre, que sa grand-mère est une conférencière célèbre, que son père sera bientôt un guerrier célèbre en Irak» et que son destin à lui ne saurait démentir cette haute lignée. À rebours, le lecteur la remonte, découvre le père de Sol, sa mère Sadie, et la mère de celle-ci Erra, chacun à l'instant de leurs six ans. Sadie, mère frigide dans les premiers chapitres apparaît, quand vient son tour d'enfance, bouleversante. Erra, formidable grand-mère fut une mère ratée mais une gamine prodigieuse en pleine apocalypse.

**La catastrophe a eu lieu dans l'enfance, le reste c'est du gâteau,** confiait Nancy Huston. Pour ses six ans, sa mère est partie vivre sa vie, et fonder une autre famille dans un autre pays. Depuis, elle écrit par-dessus le gouffre de l'incompréhensible, en deux langues, et de livre en livre l'auteur d'*Une adoration*, de *Dolce Agonia*, de *La virevolte*, d'*Instruments des ténèbres*, répare, retisse les liens défaits entre ses personnages. Pénélope de la destinée humaine, elle renouvelle sans cesse le point, l'angle d'approche, le style, les

époques et les lieux mais le rondo revient. Il y est question de déni, de déracinement et surtout, surtout de la manière dont les êtres s'inventent, se sauvent et se construisent malgré tout. À qui la faute? À Dieu, à Big Brother, à la grand-mère d'Hitler ou à *Homo sapiens*, dès le début à côté de la plaque? Le chaos de la civilisation est-il la queue de la comète d'un raté originel? La faute à l'homme ou au siècle qui, par ondes de choc, induit des comportements obligés, des modes de pensée pervers?

*Lignes de faille* part à la source du Mal, cherche le mot, le mensonge, l'image, le geste qui d'un coup a arraché l'enfant au havre de douceur et d'innocence dû, déclenchant par là même une série d'implosions intimes en écho aux déflagrations du monde. Guerre de tranchées et de cuisine, on évincé les gêneurs, femmes, enfants, maris et pères; on se refile le bébé, la tache, le gage et l'histoire repasse les plats. De l'Irak à la guerre d'Israël et du Liban (la première..), de la guerre du Viêtnam à celle de 40-45. Quatre conflits, un par génération, ont modifié les règles du jeu. Toute l'œuvre de Nancy Huston est hantée par la tragédie de notre monde et par le drame de chacun, des interrogations qu'elle partage sur un autre terrain avec Tzvetan Todorov, son mari, chercheur, qui sollicite la mémoire pour éclairer -au sens fort- le présent et l'avenir. L'extraordinaire sensibilité de Nancy Huston cerne la complexité, les interactions, rétractions, aléas et certitudes de toute existence.

Mère courage tirant sa carriole sur les champs de batailles, elle prête attention à tous, bourreaux et victimes, observe le détail, le précieux d'une vie balayée par une instance supérieure. Mère ou raison d'État peu importe, tout symbole du pouvoir qui a droit de vie et de mort et engendre le mal au nom d'un mieux. Du nazisme à la démocratie guerrière de Bush, de la résistance au féminisme, ce roman traque le ferment de la faillite intime piégée par un contexte, tous les écueils des guerres de libération qui, du couple à la nation, écrase le «tu» au nom du «je»...

On le voit, ne serait le talent de conteuse, la parfaite harmonie de cette polyphonie vocale bouleversante, ce prodigieux roman peut se lire comme un essai sur la manière d'arrêter la spirale du malheur. En courageux petit saumon, Nancy Huston s'est écorchée vive sur les saillies de la mémoire. Mais si le déchirement est au cœur du livre, il a par-dessus tout, en contrepoint, la grâce, le rire, la beauté, le chant, l'intelligence des émotions qui seuls peuvent inverser l'effet papillon et renvoyer à l'expéditeur son colis piégé. Qui sait si alors, le Temps ne s'inversera pas? Pour tout recommencer dans le velours. ▲

Lignes de faille, Nancy Huston, Éd. Actes Sud.

## La rénovation de la Cinémathèque

# Les paroles s'envolent, les images aussi

PROPOS REÇUEILLIS PAR VERA KOTAJI

**L**a collection de la Cinémathèque Royale de Belgique compte aujourd'hui environ 55 000 titres, ce qui la range parmi les plus importantes du monde. Cette richesse est d'autant plus remarquable que la Belgique est un petit pays, qui produit lui-même très peu de films. Cette position de choix s'explique en grande partie par le travail acharné mené pendant quarante ans par Jacques Ledoux, un pionnier dans l'art de collecter, de conserver et de montrer le patrimoine cinématographique. Dans le prolongement de son œuvre, Gabrielle Claes, actuelle conservatrice du Musée du Cinéma, poursuit le même objectif, tout aussi inlassablement. Alors que des travaux de réaménagement de la Cinémathèque sont en cours, nous l'avons rencontrée, y voyant un moment opportun pour faire le point sur les missions de ce haut lieu bruxellois.

Aujourd'hui, la priorité de la Cinémathèque est-elle toujours la conservation des films, comme c'était le cas il y a vingt ans?

**Gabrielle Claes:** Sur le principe, les missions de la Cinémathèque n'ont pas fondamentalement changé. Par contre, les modalités de leur application sont certainement en train de se modifier et partant, leur poids respectif en termes budgétaires. Notre mission première reste de conserver les films, ce qui suppose de les collecter, puis de les conserver dans de bonnes conditions de température et d'humidité. Il y a vingt ans, c'était une tâche déjà difficile, mais maintenant on se dit qu'on ne connaissait pas l'ampleur des problèmes! De plus, cette mission se complique aujourd'hui avec l'apparition des techniques numériques. Car maintenant nous devons conserver du matériel digital. La mission de conservation ne va pas se simplifier avec le temps.

Ensuite, il y a l'autre grande mission, tout aussi importante que la conservation, son corollaire même: celle de montrer. Là aussi, les choses se compliquent, parce qu'il y a vingt ans, il suffisait de mettre les films au programme du Musée du Cinéma, et un public venait. Malgré la petitesse des salles, le musée remplissait son office, sans difficultés à convaincre son public.

Aujourd'hui, c'est tout différent. Ce qu'on pourrait appeler la cinéphilie «naturelle», «innée», telle qu'elle s'est développée à partir des années cinquante jusque dans les années quatre-vingt, s'est transformée. Non pas que les gens n'aient plus le

cinéma, mais il y a aujourd'hui beaucoup d'autres sources, on peut par exemple regarder tranquillement des DVD chez soi. La mission d'un musée du cinéma, où le public vient voir des films montrés selon un dispositif traditionnel de projection et où il vient suivre un cycle, devient plus difficile à remplir.

Nous devons retrouver nos marques et nous le savons depuis au moins dix ans, pour avoir constaté un fléchissement de la fréquentation. Nous avons donc cherché à nous diversifier, en développant une programmation à Flagey, un musée du cinéma à Anvers. Nous avons aussi développé -ce qui existait déjà dans les années vingt mais à plus petite échelle- une antenne de diffusion, de distribution de classiques, ce qui permet à des salles «art & essai» de les programmer. C'est ce qu'on appelle la décentralisation. On a par ailleurs essayé de trouver de nouveaux publics comme les seniors. Nous programmons aussi des séances pour les jeunes, avec un projet éducatif.

Nous avons aussi cherché à sortir de la confidentialité et de l'austérité du Musée du Cinéma, en pratiquant de temps à autre une politique dite «événementielle» en invitant une personnalité prestigieuse pour susciter l'intérêt des gens.

Le nouveau projet architectural reflète-t-il cette volonté de «frapper un coup»?

Il y a plusieurs éléments. Le musée avait besoin d'une rénovation, n'ayant pas changé depuis plus de quarante ans. Il était nécessaire d'améliorer la qualité des conditions de projection, pour le confort du

spectateur. Nous voulions aussi écran un peu plus grand, non pas pour concurrencer Kinépolis (rires), mais pour répondre à des formats qui sont devenus la norme. Cela n'était en l'occurrence pas aisément à l'intérieur du périmètre du musée à l'intérieur du Palais des Beaux-Arts. La difficulté d'une rénovation s'est accrue du fait que nous étions aussi dans le processus de sa restauration architecturale, qui nous demandait: «Vous avez mangé, là, un morceau d'Horta, ne pourraient-on pas à l'occasion de votre rénovation, revenir un peu plus à Horta?». On a donc essayé de faire se rencontrer les deux besoins. D'où ce projet assez important qui va se traduire par un cinéma sur deux niveaux, avec en sous-sol, une salle qui sera construite «sur mesure» et le niveau actuel, un peu plus spacieux. L'espace actuel des salles sera évacué et nous pourrons déployer une nouvelle scénographie. L'ancien dispositif n'avait pas laissé indifférent, cette architecture et cette décoration de Corneille Hannoset avait un caractère initiatique, labyrinthique, magique. Mais je pense que les architectes Robberecht et Daan ont beaucoup de talent.

En ce qui concerne la politique de collecte des films, vous positionnez-vous dans la lignée de Ledoux? Faut-il tout collecter à tout prix?

C'est une question très compliquée, depuis longtemps. Nous essayons de tout collecter sans opérer de choix que l'on pourrait regretter par la suite. Dans les années trente et quarante, de grands débats ont eu lieu à ce sujet; Henri Langlois était partisan de tout collecter; l'école anglaise disait: «on n'y arrivera pas, soyons sélectifs dès le départ». Il y avait du vrai des deux côtés. Ici nous avons été plutôt de l'école Langlois. Ceci dit, on comprend très vite que tout va bien tant qu'il s'agit de collecter et de conserver «passivement», comme on dit dans notre jargon, c'est-à-dire de laisser reposer les films dans des locaux convenablement climatisés.

Mais il s'agit de restaurer, nous sommes obligés d'être sélectifs et on perd des films, c'est indéniable. Le «tout montrer» ne se vérifie d'ailleurs pas non plus parce que la programmation n'est qu'un reflet partiel de la collection.

Dès le départ, le cinéma s'est posé comme un art mais aussi comme un produit commercial. Pensez-vous que cet aspect s'accentue?

Dans la perspective historique qui est la nôtre, la notion de commercial et d'artistique est plus difficile à cerner, parce que beaucoup de films que l'on considère aujourd'hui comme étant des œuvres majeures de l'histoire du cinéma ont été à leur époque des films commerciaux. Le cas d'Hitchcock est un cas évident et il y en a beaucoup d'autres. À l'inverse, ce n'est pas parce qu'un film est à petit budget ou a été réalisé avec réflexion et ambition qu'il est nécessairement réussi et qu'il va se maintenir au fil des années.

Deuxièmement, nous nous sommes toujours situés en dehors de la logique de l'industrie du cinéma dans sa conception commerciale, mais même aussi dans la logique de sa matière même. On veut conserver, alors que le cinéma n'est pas fait pour être conservé. Il est fait pour être fabriqué aujourd'hui, consommé tout de suite et jeté le lendemain, y compris dans la matière. Pourquoi cette matière est-elle si fragile? Parce qu'il n'y a jamais eu personne qui a dit au départ: «On veut que cela dure longtemps». Seules les cinémathèques le disent. Cette prise de conscience est relativement tardive. Maintenant, les studios eux-mêmes, pour des raisons de deuxième, troisième marché sont attentifs à cette question. On édite actuellement en DVD des films anciens, donc on se dit qu'on doit conserver les films, parce qu'ils auront peut-être encore une carrière commerciale par la suite. C'est très bien, le commerce aussi a son rôle à jouer en la matière.

Quelqu'un comme Spielberg, cinéaste commercial, a entrepris par ailleurs une procédure de sauvetage de documents filmiques consacrés à la Shoah...

Le cinéma a aussi rempli ce rôle documentaire, même sous sa forme modeste d'enregistrement simple, sans prétention, des événements petits ou grands. Le cinéma a, jusqu'à l'arrivée de la télévision, rempli ce rôle-là. On enregistrait par l'image animée, que ce soit les grandes guerres, telle ou telle inauguration, les actualités, les journaux cinématographiques, les films d'entreprise... - ce qui entre parenthèses représente une partie non négligeable de notre propre collection. C'est pour cela que nous avons entrepris de produire des DVD, dont celui consacré à l'Atomium. Ce sont des documents liés à notre histoire et c'est une bonne chose qu'ils soient accessibles. Selon

mon expérience au niveau belge, l'utilisation d'images animées reste relativement peu fréquente pour les historiens. Les sources historiques sont traditionnellement écrites. Mais on y vient petit à petit. On s'aperçoit par exemple que les images sur la colonisation du Congo suscitent énormément d'intérêt. C'était une matière qui n'entrant guère dans nos missions jusqu'ici. Mais le DVD est à cet égard un meilleur outil. Si on arrive à numériser une bonne partie de tout cet aspect de la collection et à régler la question des droits sur internet, il y a là une véritable matière pour l'Histoire à mettre à disposition.

Monter des rétrospectives, opérer des choix de programmation, est-ce pour vous une façon de mettre de l'ordre dans la collection, de frayer un chemin parmi une forêt de possibles?

Oui et d'ailleurs, cela enrichit parfois la collection. La politique des cycles opère une sélection. Mais c'est lorsqu'on organise une rétrospective que l'on constate telle ou telle lacune, et cela conduit de temps en temps à des enrichissements auprès des collègues, sous forme, idéalement, d'acquisitions permanentes. Mais là aussi le problème de la restauration combiné avec l'apparition du numérique va, à mon avis, bouleverser toutes les questions de sélection. Nous n'allons plus pouvoir éviter de mettre les collections nationales dans une perspective internationale. Vingt pour cent de notre collection sont belges, tout le reste est international. C'est important d'avoir cette dimension; aucune bibliothèque digne de ce nom ne dirait «nous n'avons que les livres publiés en Belgique», mais ce n'est pas la mission de la cinémathèque de Bruxelles de conserver le cinéma mondial et certainement pas jusque dans des opérations de restauration, voire de numérisation, extrêmement coûteuses. Donc, on va devoir sélectionner. Et une des manières de sélectionner sera de localiser les films. Nous aurions ainsi une sorte de banque de données mondiale; qui nous fera dire par exemple: «Si notre "Citizen Kane" est malade, nous savons au moins qu'il est sauvé parce qu'il existe à Los Angeles...» et il y aura d'autres manières de le rapatrier pour le montrer au public... cela tiendra plus du réseau. Ce qui indique bien que nous sommes, évidemment, en évolution permanente. ▲

Le Musée du Cinéma, en phase de rénovation, vient de fermer ses portes pour une durée d'un an. Pendant cette période, la Cinémathèque poursuit sa programmation dans la salle de cinéma située au rez-de-chaussée de l'ancien building Shell, de style Art Déco, rue Ravenstein 60, 1000 Bruxelles – <http://www.cinematheque.be>.